



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2725
23 octobre 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Intégrismes religieux, racisme, démagogie d'extrême droite...

Le capitalisme en crise produit la barbarie

Le rassemblement du 19 octobre, place de la République à Paris, en hommage à Samuel Paty - Photo LO

**“Valeurs
républicaines”
Où est l'égalité?**

Page 4

**La Santé en crise
Le gouvernement
s'en lave les mains**

Page 14

**Brexit
Quand l'Europe
se délite**

Page 9

Leur société

- Terrorisme : des mesures qui ne protègent personne 3
- Religions : l'ordre moral, instrument d'oppression 3
- Leurs "valeurs républicaines" : quelle égalité ? 4
- L'école : un sanctuaire dans une société barbare ? 4
- Mélenchon fait du Le Pen 4
- Balladur, Chirac, Sarkozy : entre gens honnêtes 5
- Sacré-Cœur : la république bourgeoise reconnaît les siens 5
- Malus automobile : étalé pour le bien... des constructeurs 5
- Le couvre-feu : une solution ? 6
- Hôpitaux : les moyens que l'on pourrait trouver 6
- Covid-19 : course aux vaccins, course aux profits 6
- Aides aux jeunes : grande hésitation, petites sommes 7
- Sans-papiers : manifestation réussie 7
- Otages au Mali : les mensonges du général 7
- Guadeloupe : des militants poursuivis 11
- Nouveau porte-avions : pour une nouvelle guerre ? 11
- Nos lecteurs écrivent : merci Macron ! 11
- Suez-Veolia : 150 ans de capitalisme rentier 16
- Mediapro : le ballon rond dans les filets de la spéculation 16

Dans le monde

- Bolivie : le retour du parti de Morales 8
- États-Unis : la démocratie des plus riches 8
- Brexit : quand l'Europe se délite 9
- Grèce : la condamnation d'Aube dorée 9
- Haut-Karabakh : les avatars du droit des peuples 10
- Aide climatique : l'hypocrisie des grandes puissances 10

Dans les entreprises

- PSA - Mulhouse et Sochaux 12
- Renault - Cléon 12
- Airbus - Toulouse 13
- Aéroport de Roissy 13
- ADP 13
- Ehpad Korian Bruay-sur-l'Escaut 14
- Centre hospitalier Esquirol - Limoges 14
- Clinique du Parc - Nantes 14
- Hospices civils de Lyon 14
- Delpharm - Orléans 15
- Ville et agglomération de Chaumont 15
- Toyota - Onnaing 16

Après l'attentat de Conflans : ne pas se laisser diviser entre travailleurs

L'assassinat d'un professeur de collège à Conflans-Sainte-Honorine, décapité pour avoir montré des caricatures de *Charlie Hebdo*, nous plonge une fois de plus dans l'horreur. Une horreur et un dégoût redoublés par le fait que ces actes ignobles sont toujours utilisés par les racistes, les réactionnaires et les anti-immigrés, avec pour résultat de diviser le monde ouvrier.

L'acte est effroyable. Tout aussi glaçant est le processus qui a conduit et armé la main de ce jeune de 18 ans, d'origine tchétchène. Son passage à l'acte a en effet suivi une campagne d'agitation et de manipulation, orchestrée par la mouvance de l'islamisme intégriste. Celle-ci a voué le professeur à la vindicte publique, en faisant passer un cours sur la liberté d'expression pour du racisme et de l'islamophobie.

Ces agitateurs intégristes prétendent parler au nom des musulmans, qui peuvent, à juste titre, se sentir stigmatisés et rejetés. Mais ils ne visent qu'une chose : imposer leur ordre moral à tous, à commencer par les musulmans.

Ils ne s'en prennent pas seulement à ce qui est enseigné à l'école. Ils veulent aussi régir la vie des musulmans et menacent qui ne suit pas le ramadan comme ils le voudraient ou qui boit de l'alcool. Ils font pression sur les musulmanes qui ne se conforment pas à leurs règles. Demain, s'ils s'enhardissent, ils s'opposeront à ceux qui écoutent de la musique ou jouent au foot. C'est ce qu'ils font dans certains pays où ils sont au pouvoir. C'est ce que l'on a vu dans les régions dominées par Daech.

La dictature qu'ils préparent pèsera avant tout sur les classes populaires. Comme le monde occidental a ses fascistes d'extrême droite, le monde musulman a les siens. Quand l'extrême droite identitaire utilise la peur de l'étranger, les islamistes se servent de la religion pour dominer ce qu'ils considèrent être leur communauté.

Les deux s'alimentent mutuellement, les deux sont des ennemis mortels des travailleurs. Et les deux sont prêts à creuser un fossé de sang et à s'imposer par la terreur. On l'a vu en Europe dans les années 1930 avec Hitler, en Algérie pendant la décennie noire des années 1990 et, récemment, en Syrie et en Irak avec Daech.

Qu'ils viennent des rangs de l'extrême droite ou des intégristes, ceux qui prétendent limiter les libertés veulent faire de nous des moutons dociles, soumis à eux, mais aussi au patronat. Il

ne s'agit pas seulement de discuter où se trouvent les limites de la liberté d'expression. Ce sont nos droits et nos intérêts de travailleurs qui sont menacés : la liberté de contester, de s'organiser, de revendiquer et de faire grève.

Alors, les travailleurs doivent combattre ces deux ennemis en faisant bloc en tant que prolétaires, en s'appuyant sur leurs intérêts communs d'exploités et sur les combats qu'ils ont à mener ensemble, jour après jour.

Comme tous les autres dirigeants politiques, Macron a appelé à l'unité nationale et au respect de la république. Mais, derrière ces prétendues valeurs républicaines, il y a un ordre social contraire aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

La société ne se délite pas seulement sous les coups de boutoir de militants réactionnaires. Ces derniers ne font qu'exploiter politiquement le désarroi et l'abandon dans lesquels la crise, le chômage de masse et la misère plongent des millions de femmes et d'hommes. Les frustrations et la haine qui en découlent renouvellent en permanence le terreau de l'intolérance, de l'individualisme et de la violence, surtout dans les périodes de crise.

L'ordre social capitaliste et, plus encore, la crise créent les éléments d'un engrenage mortel. Et la politique gouvernementale, systématiquement favorable aux plus riches et à la bourgeoisie contre les travailleurs, ne fait qu'accélérer le mécanisme.

Car, que va-t-il se passer demain ? À cause de crapules fanatisées ou embrigadées par les filières terroristes, combien y aura-t-il de contrôles au faciès, de jeunes de banlieue confrontés au racisme et à la suspicion généralisée ? À cause de terroristes sous statut de réfugiés, combien de migrants fuyant les guerres et les persécutions seront rejetés ? Seuls les travailleurs, unis par-delà les différences d'origine, de nationalité et de religion, peuvent casser cet engrenage.

La conscience de pouvoir et de devoir, ensemble, changer la société doit guider les travailleurs, car le fanatisme religieux, le fondamentalisme, la terreur fasciste, sortent malheureusement, comme des bêtes immondes, du ventre de notre société. Pour mettre fin à des actes barbares tels que le meurtre de Conflans, c'est la société elle-même qu'il nous faudra transformer.



Terrorisme : des mesures qui ne protègent personne

Depuis l'assassinat atroce de Samuel Paty, le gouvernement se démultiplie, expliquant qu'il ne tremblera pas devant « l'ennemi de l'intérieur » et qu'il se donne les moyens de faire la guerre au terrorisme.

Au terme d'un conseil de défense, dimanche 18 octobre, Darmanin, le ministre de l'Intérieur, annonçait qu'il donnait deux jours aux préfets pour rendre effective l'expulsion de 231 personnes fichées S en situation irrégulière. Puis le gouvernement a déclaré qu'il renforçait le contrôle et envisageait la fermeture de 51 associations jugées proches de l'islamisme radical. Le lendemain, la mosquée de Pantin faisait l'objet d'une fermeture administrative de six mois, son responsable étant accusé d'avoir relayé la vidéo du père d'élève incriminant le cours de Samuel Paty.

Accusé de laxisme par LR et l'extrême droite, le gouvernement veut montrer qu'il réagit fermement. Mais, pas plus que la dizaine de lois antiterroristes déjà prises ces dernières années, ces mesures ne permettront d'en finir avec cette barbarie, qu'elle soit l'œuvre de membres d'organisations

comme Daech ou celle d'assassins isolés.

En revanche, en favorisant la stigmatisation des musulmans des quartiers populaires, en rendant la vie encore plus invivable à des migrants fuyant les persécutions et suspectés d'être des assassins en puissance, de telles mesures vont encore creuser le fossé entre les différentes composantes des classes populaires et encourager le repli communautaire sur lequel prospère l'idéologie réactionnaire des islamistes.

Incapable de s'opposer aux effets ravageurs de la crise, à la montée du chômage et de la misère, le gouvernement de Macron n'est pas davantage en mesure de stopper le terrorisme, qui est un autre produit de l'ordre social capitaliste qu'il sert. C'est sur la base de l'oppression et de la domination impérialiste que se développe le chaos qui ensanglante de nombreuses régions du monde, où naissent



et renaissent des groupes armés plus ou moins fous de dieu, mais tous résolus à imposer leur dictature aux populations locales. S'ils trouvent des relais au cœur des pays riches, c'est en s'appuyant sur les frustrations et les haines qui naissent d'une société en crise.

C'est sur cette base que l'extrême droite religieuse islamiste espère développer son emprise et pouvoir imposer sa loi à tous les musulmans, ou supposés tels

de par leurs origines. En miroir, l'extrême droite des pays occidentaux prétend ranger derrière elle les populations autochtones. Dans un capitalisme en crise, où l'angoisse de l'avenir grandit en même temps que le chômage progresse et que les difficultés matérielles s'installent dans les quartiers populaires, les travailleurs doivent refuser de se laisser ainsi opposer et enfermer derrière des drapaux.

Au-delà de leurs différences, les travailleurs partagent tous la même réalité de fins de mois de plus en plus difficiles à boucler. Ils ont les mêmes intérêts à défendre. Se laisser morceler, diviser, par nationalité, religion ou couleur de peau, serait accepter de disparaître en tant que classe, se condamner à subir la domination du patronat et la dictature de son ordre capitaliste.

Nadia Cantale

Religions : l'ordre moral instrument d'oppression



Intégristes catholiques contre les IVG à l'hôpital Tenon.

Le meurtrier de Samuel Paty a voulu imposer sa morale religieuse par la force, suivant le projet politique des intégristes musulmans. Mais cette violence pratiquée au nom d'une religion n'est pas l'apanage exclusif de l'Islam.

Il n'est pas besoin de remonter aux guerres de religion européennes et au massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, pour le démontrer. Les opposants à l'IVG ont manifesté dans les rues pour interdire, au nom de leur religion, la libre disposition de leur corps à toutes les femmes. Les plus excités d'entre eux s'en sont pris physiquement, à de multiples reprises, aux médecins et aux hôpitaux qui pratiquent l'IVG. Leurs semblables américains sont allés jusqu'à assassiner

des médecins. D'autres, ou les mêmes, ont mis le feu à des cinémas qui avaient le tort de programmer un film montrant leur dieu avec d'autres images que les leurs.

Bien des partis religieux prospèrent encore à notre époque. Hindouistes extrémistes, évangéliques fanatiques, juifs ultra-orthodoxes, catholiques intégristes, islamistes radicaux, popes nationalistes, la liste est longue de ceux qui exercent ou préparent dictatures et assassinats au

nom de leur foi. Ces partis ont pour point commun de vouloir régenter la vie sociale, y compris celle des non-croyants, en le justifiant par des doctrines religieuses.

Dans un monde caractérisé par la lutte de tous contre tous, la religion est un habillage idéologique des plus pratiques pour souder un groupe ou une population, s'en faire une clientèle, une base sociale ou un tremplin en vue de conquérir le pouvoir. Les partis religieux peuvent être des émanations directes de la

classe dominante, comme l'était naguère celui de l'ultra-catholique Franco ou comme le sont aujourd'hui les musulmans wahabites d'Arabie saoudite. Ils peuvent être de simples pompes à finances pour leurs pasteurs, Moon et d'autres. Ils peuvent aussi s'appuyer sur une fraction humiliée de la population, comme certains islamistes contemporains. Mais tous veulent imposer leur ordre moral et tous, l'histoire comme l'actualité le montrent, sont prêts à utiliser la force pour y parvenir,

aux dépens finalement de l'ensemble des opprimés, avec ou sans religion.

Il y a autant de prétendants à la dictature qu'il y a de sectes politico-religieuses, reconnues ou non, nouvelles ou millénaires. Les fanatiques islamistes, comme celui qui a sévi à Conflans, n'en ont pas l'exclusivité. Cela ne retire rien à l'horreur de son crime, mais cela signifie qu'il ne suffira pas d'annoncer de nouvelles lois policières pour conjurer l'obscurantisme.

Paul Galois

Réunions de Lutte ouvrière

Saint-Nazaire

Judi 22 octobre à 17h 45

Salle du Courtil-Brécard, allée Billie-Holiday

Bourges

Samedi 7 novembre de 14 heures à minuit

Restaurant Les Rives d'Auron

Chaumont

Mercredi 28 octobre à 19heures
Espace Robert-Genest (Le Cavalier)

Cholet

Vendredi 6 novembre à 18h 30
Salle de la Bruyère, rue de la Bruyère

Angers

Mardi 10 novembre à 20 h 30
Salle Daviers - 5, boulevard Daviers

Leurs "valeurs républicaines" : quelle égalité ?

L'assassinat de l'enseignant de Conflans-Sainte-Honorine a suscité, à juste titre, de nombreuses condamnations. Mais pour beaucoup de responsables politiques, largement relayés par les médias, la réprobation se limite à défendre les « valeurs de la république » garantes, à les en croire, de rapports harmonieux au sein de la société.

La Constitution française met en avant, depuis la révolution de 1789, les valeurs de liberté, égalité, fraternité. C'est du moins ce qui est écrit dans le texte et est devenu la devise du pays. Et les intégristes s'attaquent précisément à une des libertés élémentaires qu'il faut défendre, comme toutes celles qui ont été conquises par les travailleurs au cours de siècles de lutte : la liberté d'expression, accompagnée du droit au blasphème.

La république est « *frappée en plein cœur, la laïcité est visée, ses valeurs fondamentales sont touchées* », a affirmé Castex samedi 17 octobre. Macron, de son côté,

a appelé « *à faire bloc, à se tenir tous ensemble* ». Mais compter sur les dirigeants politiques ou sur les bien-pensants qui se gargarisent de mots pour arrêter la descente de la société vers la barbarie, ce serait illusoire.

Qu'est-ce que cette république qu'ils défendent, remontant même à la troisième du nom, instaurée le 4 septembre 1870 ? Huit mois après sa création, elle envoya son armée écraser les communards qui se battaient pour la justice sociale, et finit lamentablement en portant au pouvoir en juin 1940 le maréchal Pétain, à la botte des nazis. Et si Jules Ferry développa à partir de

1881 l'école primaire, appuyée sur la laïcité, il se faisait en même temps le chantre de la colonisation, accompagnée de massacres et d'asservissement de peuples, et pourtant présentée aux écoliers, entre autres, comme une œuvre de civilisation.

La réalité de la république que défendent les tenants de l'ordre établi n'a rien à voir avec ce qui figure dans sa devise. L'égalité ne peut exister dans une société où les capitalistes possèdent un pouvoir de décision exclusif sur l'économie et tirent les ficelles au bout desquelles s'agitent les pantins du gouvernement à leurs ordres. Quelle fraternité peut-il y avoir entre ceux qui possèdent les outils de production et ceux qui dépendent de leur bon vouloir pour avoir un emploi et un salaire ? Où se trouve l'égalité entre les possesseurs de yachts,



Les valeurs républicaines sous Jules Ferry : prise de Lang-son en 1887 au Tonkin, actuel Vietnam.

vivant dans des appartements de luxe, et les travailleurs vivant dans les ghettos que sont devenues les cités ouvrières ? Quant à la liberté des jeunes de ces quartiers de poursuivre des études, elle est pratiquement inexistante quand, dès le primaire, les écoles ne disposent ni des moyens

ni du personnel nécessaires à leur épanouissement.

Macron, Castex et compagnie ne sont pas avarés de grands mots, mais ils n'y croient pas un instant et défendent au contraire un ordre social où les riches et les puissants écrasent les travailleurs et les petites gens.

Marianne Lamiral

L'école : un sanctuaire dans une société barbare ?

Après l'assassinat d'un enseignant qui expliquait la notion de liberté d'expression à ses élèves, Macron, Castex ou encore Blanquer ont promis de renforcer la sécurité aux abords des collèges et lycées à la rentrée.

Comme les motivations de l'assassin sont nées de la contestation d'un cours par un parent au minimum proche de la mouvance islamiste, l'attention s'est focalisée sur les difficultés d'enseigner certaines notions comme le droit au blasphème à l'école, l'égalité des hommes et des femmes, la liberté d'orientation sexuelle...

La religion, les croyances, comme les idées racistes, violentes ou complotistes qui traversent la société, ne restent pas à la porte des établissements scolaires. Des jeunes sont porteurs de ces idéologies, certains affichent leur haine des Noirs, des Juifs, des homosexuels ou celle des mécréants, comme ils disent. D'autres s'opposent au contraire à ces préjugés. Les enseignants sont de fait confrontés aux opinions des élèves, voire de leurs parents, et eux-mêmes ne sont pas non plus imperméables à ces courants d'opinion.

Plus la société s'enfoncé dans la crise, plus le nombre de conflits qui s'expriment sous une forme ethnique, religieuse ou antioccidentale augmente, et plus ils deviennent violents, plus ces idées réactionnaires et de haine s'enracinent. L'abandon des quartiers populaires par les partis ouvriers, qui apportaient une vision

du monde basée sur la lutte des classes et non sur la religion, ou le poids croissant des associations religieuses caritatives ou autres, aux dépens de celles liées au mouvement ouvrier, pèsent sur les consciences alors que parallèlement la bourgeoisie et les valeurs qu'elle charrie, telles que l'individualisme et l'égoïsme, favorisent les idées réactionnaires.

Dans ce contexte, considérer que c'est l'école qui peut à elle seule combattre efficacement les préjugés, les intégrismes religieux ou les idées fascistes est irréaliste. Pour autant, les classes sont des lieux de débat, de confrontation d'opinions, où certains jeunes peuvent découvrir d'autres façons de penser et mettre ainsi en doute les dogmes véhiculés dans leur propre milieu. De nombreux enseignants se font l'écho de la richesse de ces confrontations, malgré leurs difficultés.

Or Macron et ses ministres disent se tenir aux côtés des enseignants, mais ne s'engagent pas pour autant à changer les conditions d'enseignement. Ils ont eux aussi participé à réduire, comme leurs prédécesseurs, les possibilités d'enseigner en petit effectif, le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage des



matières fondamentales, et même les heures consacrées à l'histoire-géographie ou aux sciences, enseignements qui peuvent donner des bases de raisonnement aux élèves. Ils ont aussi privilégié les économies d'échelle des grands établissements, où les élèves sont plus anonymes.

Une politique inverse ne suffirait certes pas à mettre un coup d'arrêt au fanatisme religieux, à l'influence du racisme, de l'ultranationalisme, à contrer les appels au meurtre plus ou moins déguisés venant de différents courants de la société. Elle pourrait cependant aider

l'école à donner aux jeunes des outils pour comprendre le monde dans lequel ils vivent. Elle serait une véritable aide aux enseignants, ces travailleurs qui, au sein de la classe ouvrière, sont chargés de transmettre les savoirs nécessaires à une vie en société.

Inès Rabah

Mélenchon fait du Le Pen

Après l'assassinat de Samuel Paty à Conflans Sainte-Honorine, Jean-Luc Mélenchon s'en est pris violemment aux réfugiés tchétchènes. « *Moi, je pense qu'il y a un problème avec la communauté tchétchène en France* », a-t-il déclaré sur LCI, avant d'appeler le gouvernement à « *reprendre un par un tous les dossiers des Tchétchènes présents en France* » pour « *capturer et expulser tous*

ceux qui ont des activités de l'islamisme politique ».

Voilà donc le dirigeant de la France insoumise (LFI) qui s'en prend à l'ensemble d'une communauté pour le crime commis par l'un de ses membres, et à tous les immigrés pour les assassinats perpétrés par quelques intégristes. Il faut croire qu'il ne veut pas prendre du retard sur ses concurrents politiques qui font du

racisme anti-immigré leur fonds de commerce électoral. Qu'il contribue ainsi à encourager les tracasseries policières à l'encontre de réfugiés obligés de fuir leur pays, cela ne le gêne visiblement pas.

En fondant la France insoumise, Mélenchon avait affirmé son intention de renouveler la gauche. S'il le fait, c'est en pire.

Daniel Mescla

Balladur, Chirac, Sarkozy : entre gens honnêtes

Le 16 octobre, Nicolas Sarkozy a été inculpé pour association de malfaiteurs. C'est la suite du procès du financement de sa campagne électorale de 2007, pour laquelle l'ex-président aurait été aidé par Kadhafi, le dictateur libyen.

Sarkozy a évidemment protesté de sa bonne foi, de sa parfaite honnêteté, du fait que tous les procès dont on l'a affligé se seraient jusqu'ici dégonflés. Il n'aura fallu que quelques jours pour qu'un autre événement vienne éclairer l'honnêteté des présidents, de ceux qui veulent l'être et des hauts fonctionnaires chargés de la certifier.

Les archives du Conseil constitutionnel pour l'année 1995 viennent en effet d'être rendues publiques. On y a trouvé la confirmation de ce que son président d'alors, Roland Dumas, avait révélé depuis longtemps : les comptes de deux des candidats à l'élection présidentielle de cette année-là, Chirac et Balladur, étaient maquillés comme des voitures volées. Non seulement ils crevaient les plafonds autorisés, mais ils étaient

abondés par des versements en liquide se chiffrant en millions de francs, sans origine connue. Ceux de Balladur étaient en outre alimentés par des commissions sur des ventes d'armes. Pour Chirac, le mystère reste entier, et il y a peu de témoins en état de parler.

Les archives font plus que montrer les combines des candidats. Elles expliquent comment et pourquoi l'appareil d'État les a couverts. Dumas et ses collègues ne voulaient pas refuser les comptes de Chirac, élu président, pour ne pas risquer une crise politique. Ils ont donc accepté également ceux de Balladur, pour ne pas créer un précédent et ne pas trop remuer la boue qui menaçait de se répandre. Mais, puisque les comptes sont publiés après avoir été acceptés par le



Conseil, il a bien fallu que l'administration les maquille elle-même !

C'est ainsi que le men-

songe devient vérité, l'imposture légale, la république insoupçonnable et Chirac président avant

d'être célébré, lors de sa mort, comme un grand serviteur de la patrie.

Paul Galois

Sacré-Cœur : la république bourgeoise reconnaît les siens

Mardi 13 octobre, la préfecture d'Île-de-France, soutenue par la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a lancé une procédure pour classer la basilique du Sacré-Cœur monument historique.

L'enjeu n'est pas seulement culturel car l'archevêque de Paris pourrait ainsi bénéficier de subventions d'État accrues lors des travaux de restauration.

Plusieurs associations, dont celle des Amis de la Commune, ont dénoncé à juste titre une insulte à la mémoire des dizaines de milliers de communards massacrés en mai 1871. En effet, le Sacré-Cœur a été érigé en 1875 par l'Église catholique, en symbole d'expiation d'un siècle de révolutions sociales dont la plus récente, la Commune

de Paris, avait fait trembler les possédants.

Pendant les deux mois qu'a duré la Commune, les travailleurs ont exercé le pouvoir dans une des plus grandes villes d'Europe, faisant dire à Marx qu'avait été enfin trouvée « la forme politique qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail ». Le mouvement ouvrier a longtemps commémoré cette révolution ouvrière en organisant d'importantes manifestations alors qu'à l'inverse, la bourgeoisie et ses représentants ont cherché

à effacer jusqu'au souvenir de cet événement. Les réactions suscitées par l'annonce de ce classement montrent qu'ils n'y sont pas parvenus. La ministre de la Culture l'a reconnu, déclarant : « Ces querelles sont derrière nous mais ont retardé le processus de protection. »

Le gouvernement a trouvé une occasion de faire un geste politique en direction des milieux de la droite catholique la plus réactionnaire et, accessoirement, de l'accompagner de quelques subventions supplémentaires à l'Église. Oubliés les discours sur la prétendue défense de la laïcité de Macron, Castex et leurs semblables !

Julie Lemée

Masques empoisonnés

Le ministère du Travail vient de suspendre la distribution aux salariés de l'État des masques fabriqués par Dim, qui contiennent du zéolithe d'argent ou de cuivre.

L'usage de ces produits dans les textiles est interdit par l'Union européenne du fait de leur toxicité pour les hommes et l'environnement. Dans quelles conditions sont-ils produits par les ouvriers qui les fabriquent et quelles conséquences ont-ils sur les utilisateurs ? Il sera sûrement bien difficile de l'établir.

Mais Dim prétend avoir respecté les normes, ayant seulement lu différemment les mêmes consignes.

L'État n'est pas capable de surveiller le respect des normes et leur lecture par les industriels même pour ses propres commandes. Alors que dire des autres ?

Inès Rabah

Malus automobile : étalé pour le bien... des constructeurs

Une des mesurètes gouvernementales annoncées pour la défense de l'environnement est le malus écologique basé sur l'émission de CO₂ qui devait s'appliquer dès 2021 aux véhicules polluants.

Il vient d'être voté par les députés, mais étalé sur trois ans. Quant à l'autre malus, portant sur le poids des véhicules de type SUV ou 4X4, la ministre Pompili leur donnera « le temps de l'examiner dans de bonnes conditions ».

Il y a là de quoi adoucir les affres des constructeurs qui, d'aides d'État en prêts garantis, pleurent néanmoins la baisse de leur chiffre d'affaires. Les amateurs de gros SUV pourront continuer de leur acheter des véhicules. Quant aux

propriétaires de vieilles voitures polluantes, en revanche, il n'y a pour eux pas de cadeaux à l'horizon. Ceux qui le peuvent paieront le malus, plus ou moins dissuasif, ou tenteront d'investir dans un véhicule électrique, si toutefois il convient à leurs besoins... et à leurs moyens. Les autres continueront à payer l'entretien d'une vieille voiture polluante, parfois sans pouvoir circuler dans certains secteurs urbains, et un carburant lourdement taxé.

Viviane Lafont



La construction du Sacré-Cœur en 1882.

Le couvre-feu : une solution ?

Après semble-t-il de longs débats, le gouvernement a finalement choisi d'instaurer le couvre-feu dès le samedi 17 octobre pour près d'un tiers de la population du pays, environ 20 millions de personnes.

Dans huit métropoles, dont Paris, Marseille et Lyon, les plus grandes villes du pays, il est désormais interdit de circuler entre 21 heures et 6 heures, sauf si on dispose d'une autorisation de sortie.

À l'en croire, cette décision de couvre-feu est la seule raisonnable, ne serait-ce que parce qu'elle permet d'éviter un reconfinement, qui serait impossible à supporter par l'économie française. Les autres gouvernements européens, soucieux d'affronter la concurrence, veulent aussi éviter un reconfinement, à l'exception jusqu'à présent de l'Irlande et en Grande-Bretagne, du Pays de Galles.

Le choix de se limiter à un couvre-feu nocturne permet de faire que l'économie continue à tourner, tout en étant sans doute une solution globalement supportable pour la population, du moins s'il ne dure pas trop longtemps. Mais ce choix est aussi un pis-aller car, contrairement à ce qu'affirme Macron, rien ne dit que le couvre-feu sera efficace pour enrayer l'épidémie. Il dit en attendre une baisse des nouveaux cas de contamination, en se basant sur l'exemple de la Mayenne où cet été l'épidémie a été enrayerée après la découverte d'un cluster dans un abattoir. Sans aucune mesure



Dans le métro, en attendant le couvre-feu.

de couvre-feu, mais avec une campagne massive de tests, la diffusion du virus a été limitée. Macron cite aussi le couvre-feu instauré en Guyane dès la fin du confinement et durci jusqu'à l'interdiction de sortir après 17 heures. À la mi-septembre, la Guyane sortait de l'état d'urgence sanitaire. Ces deux exemples dans deux petits départements d'environ 300 000 habitants montrent en effet l'efficacité d'un contrôle médical strict, avec tests et isolement des malades. Mais

qu'en sera-t-il à l'échelle de grandes métropoles et de vingt millions d'habitants ?

Pour justifier le couvre-feu, Macron évoque les jeunes qui sortent ensemble le soir et, au-delà, tous ceux qui refusent de respecter les gestes barrières. Mais Santé publique France, dans un communiqué du 19 octobre, s'est dite incapable d'identifier précisément les foyers de contamination. Le ministre des Transports Djebbari, de son côté, affirme que les transports en commun ne représentent que 1 % des foyers

de contamination, sans qu'on sache où il a trouvé ce chiffre. Du coup, le même ministre n'est pas gêné de voir des transports bondés juste avant 21 heures et vides immédiatement après, en application du couvre-feu.

Alors le couvre-feu arrêtera-t-il l'épidémie ? On peut en douter. L'urgence serait de mobiliser tous les moyens pour permettre aux hôpitaux d'y faire face. C'est justement ce choix que le gouvernement ne veut pas faire.

Cédric Duval

Hôpitaux : les moyens que l'on pourrait trouver

Dans son interview télévisée du 14 octobre, Macron a maintenu le cap de sa politique d'austérité à l'hôpital. Il faudra se contenter des promesses, non tenues, du Ségur de la Santé et le seul coup de pouce dérisoire annoncé par Castex sera d'avancer l'augmentation de salaire de 93 euros de trois mois.

Par contre, il n'y aura pas de lits supplémentaires en réanimation, car « il n'y a pas de lits cachés ». Le personnel hospitalier devra faire face à la seconde vague épidémique avec encore moins de moyens qu'en mars-avril.

Macron a aussi repris l'argument martelé sur toutes les ondes que, de toute façon, on ne peut pas former en quelques mois un effectif supplémentaire

de médecins, infirmiers, aides-soignants et autres. Certes, mais on en est arrivé là du fait des choix des gouvernements, de droite comme de gauche.

Il manque des médecins et, à l'hôpital comme en ville, les déserts médicaux s'étendent, car depuis près de cinquante ans existe le numerus clausus. Il est aujourd'hui question de supprimer ce système, sans réellement modifier la

sélection dans les études médicales. Pour le reste du personnel hospitalier, la même politique d'austérité s'applique et est responsable de la pénurie, au point que des lits ne peuvent être utilisés, faute de personnel. Avec la crise du Covid, la situation s'est encore aggravée, car les travailleurs ont quitté l'hôpital par milliers, déçus par les promesses non tenues, une augmentation de salaire loin des 300 euros demandés, les heures supplémentaires non payées et, il fallait oser, la demande qui leur est faite de ne pas prendre leurs congés. Comme le disent bien des

hospitaliers, c'est « le retour à l'anormal ».

On ne peut certes pas rattraper en trois mois près de cinquante années de retard mais, au lieu de les justifier et de continuer la même politique, ce gouvernement, qui ne recule pas devant les termes guerriers, pourrait organiser la mobilisation générale des hommes et des moyens. L'urgentiste Patrick Pelloux a rappelé comment le pic de l'épidémie a été affronté en mars-avril avec une aide venue de tout le pays, y compris avec du personnel en retraite reprenant du service, ne comptant pas ses heures

et faisant face aux risques du Covid avec bien peu de moyens.

Prendre les mesures nécessaires pour faire face à une seconde vague épidémique que l'on voyait venir est pourtant resté le cadet des soucis du gouvernement, comme s'il ne savait pas ce qu'il faudrait faire pour mobiliser les ressources existant dans le pays. Macron a parlé de « guerre » contre le virus, mais n'a pas envisagé un seul instant de mobiliser les moyens, laissant de nouveau les travailleurs hospitaliers faire face s'ils le peuvent.

C. D.

Covid 19 : course aux vaccins, course aux profits

À l'échelle de la planète, 42 candidats vaccins sont aujourd'hui engagés dans la grande course qui conduira les gagnants, ceux qui se révéleront efficaces et sûrs contre le Covid, à leur mise sur le marché.

Les plus gros, les plus riches laboratoires, les Sanofi, Merck, Johnson & Johnson, GSK, Pfizer et autres AstraZeneca, se préparent à fabriquer les milliards de doses qui pourraient leur rapporter demain des milliards de dollars, d'euros ou autre monnaie.

Avant de pouvoir prendre le départ, chaque vaccin a été testé sur des animaux, pour vérifier qu'il provoque bien une réponse immunitaire. Mais ensuite,

avant de franchir la ligne d'arrivée, plusieurs étapes s'imposent encore.

D'abord, en phase 1, il faut vérifier chez un petit nombre de sujets que le vaccin provoque bien une réaction immunitaire et qu'il n'est pas toxique. En phase 2, il est testé sur plusieurs centaines de personnes, dont des personnes âgées et des enfants, toujours pour vérifier l'innocuité et l'efficacité, mais aussi pour savoir si tous

les sujets réagissent de la même manière. Enfin, en phase 3, des dizaines de milliers de personnes reçoivent le vaccin et son efficacité est comparée à celle d'un placebo, en même temps que d'éventuels effets secondaires sont repérés. C'est seulement à l'issue de ces essais cliniques, qui durent habituellement plusieurs années, que les autorités sanitaires, dans le cadre légal fixé, décident si le vaccin est suffisamment sûr et efficace pour être utilisé et délivrent l'autorisation de mise sur le marché.

Mais, qu'il s'agisse des essais sur l'animal ou des essais cliniques, chaque

laboratoire garde jalousement ses conclusions, ses méthodes d'évaluation. Les protocoles d'évaluation sont tenus secrets. Là où il faudrait une mise en commun de toutes les observations, de toutes les découvertes et connaissances à l'échelle internationale, la concurrence entre les grands groupes et la course à la rentabilité prévalent. Des délais d'étude sont raccourcis, des procédures sont accélérées, qui peuvent compromettre la sécurité et l'efficacité de la vaccination. Quand la nécessité de juguler au plus vite la pandémie, quand « l'urgence de santé publique », comme disent

les autorités sanitaires, sont mises en avant, il s'agit là d'un prétexte. La réalité est que la compétition fait rage pour arriver le premier au poteau.

Cette guerre s'accompagne ainsi d'un immense gâchis d'argent, de connaissances, d'intelligences et même potentiellement de vies, au point qu'elle peut nourrir la méfiance envers les vaccins à venir et la vaccination en général. Le danger ne vient pourtant pas de la vaccination, mais bel et bien de la concurrence et du secret des affaires commerciales.

Sophie Gargan

Aides aux jeunes : grande hésitation, petites sommes

« C'est dur d'avoir 20 ans en 2020 », a déclaré Emmanuel Macron dans son interview télévisée mercredi 14 octobre, évoquant les examens annulés, la difficulté pour trouver un premier emploi, et oubliant de citer la politique de son gouvernement !

Alors qu'il était interrogé sur la possibilité d'augmenter les minima sociaux, et d'en faire bénéficier les 18-25 ans, Macron l'a exclu, expliquant avec suffisance : « Plus on augmente les minima sociaux, plus on rend difficile le retour à l'activité. » Macron sous-entend que les responsables du chômage massif ne sont pas les patrons licenciés, mais les chômeurs eux-mêmes, qui ne chercheraient pas vraiment pas vraiment un emploi.

Macron s'est contenté d'annoncer une aide exceptionnelle de 150 euros, plus 100 euros par enfant à charge, pour les bénéficiaires du RSA ou des APL, précisant que cela concernait largement les jeunes les plus précaires.

Cette aide ponctuelle est loin de ce qui serait nécessaire pour faire face à la montée de la pauvreté parmi les jeunes, et ne peut évidemment pas remplacer un emploi. Mais, en plus, l'annonce de Macron a été

démentie dès le lendemain par Matignon, qui a précisé que seuls les bénéficiaires du RSA ou de l'ASS (l'allocation destinée aux chômeurs en fin de droits) toucheraient les 150 euros. Or les jeunes de 18 à 25 ans n'ont justement pas droit à ces allocations. Les bénéficiaires de l'APL, beaucoup de jeunes en situation précaire, n'auraient droit qu'aux 100 euros par enfant à charge. La plupart des jeunes de 18 à 25 ans n'ayant pas encore d'enfants, ils ne sont donc pas concernés.

Le Premier ministre Jean Castex a fini par revenir en arrière et a annoncé le 18 octobre que l'aide ponctuelle



de 150 euros serait étendue aux 400 000 jeunes touchant les APL et aux étudiants boursiers. Beaucoup de tergiversations pour une si petite aide ! Lorsqu'il s'agit

de donner des centaines de milliards au grand patronat, le gouvernement ne s'embarrasse pas de tant de détails.

Hélène Comte

Sans-papiers : manifestation réussie

Samedi 17 octobre, à Paris, des milliers de personnes ont manifesté aux côtés des travailleurs sans papiers pour exiger la régularisation de tous, la fermeture des centres de rétention, l'arrêt des expulsions, et pour dénoncer les salaires de misère. Cette manifestation était le point de confluence de la Marche des solidarités, un parcours d'une centaine de

sans-papiers partis le 19 septembre de plusieurs villes, dont Marseille, Montpellier, Rennes et Strasbourg.

Le cortège, très dynamique, était riche en pancartes et banderoles exprimant la colère de ces travailleurs dont les droits élémentaires sont bafoués, alors qu'ils travaillent dans des secteurs indispensables comme le bâtiment, la restauration, le nettoyage, les

abattoirs.

En situation précaire, ils ont souvent été particulièrement frappés par l'aggravation de la crise, en étant les premiers à perdre leur emploi, ce qui leur enlevait tout espoir d'obtenir une régularisation administrative.

Pour tous les participants, cette manifestation a été une bouffée d'oxygène.

Julie Lemée



Manifestation des sans-papiers, le 17 octobre à Paris.

Régularisation des lycéens étrangers !

Jeudi 15 octobre, des rassemblements ont eu lieu devant plusieurs lycées de Seine-Saint-Denis, à Montreuil, Saint-Denis, Bagnolet, Rosny-sous-Bois, Saint-Ouen, La Courneuve, Noisy-le-Grand, Pavillon-sous-Bois. Des enseignants, lycéens et parents d'élèves ont dénoncé la situation de centaines d'élèves qui, arrivés à l'âge de la majorité, ne parviennent pas à faire régulariser leur situation auprès de la préfecture.

Tant qu'ils sont mineurs, les jeunes étrangers peuvent ne pas avoir de titre de séjour ; mais à 18 ans, cela devient obligatoire. Ils doivent faire régulariser leur situation dans l'année qui précède. Or obtenir un rendez-vous auprès de la préfecture, simplement pour

déposer une demande, s'avère quasiment impossible. En effet, depuis plusieurs années, il n'y a plus de file d'attente devant la préfecture, il faut prendre rendez-vous sur Internet et les plages horaires proposées sont très réduites. Cette situation a été encore aggravée par la fermeture des services de la préfecture pendant le confinement.

Des centaines de lycéens de Seine-Saint-Denis se retrouvent ainsi sans papiers, et vivent dans la peur d'un contrôle de police et d'une expulsion. Les rassemblements du 15 octobre ont permis de dénoncer l'attitude des autorités, et de réclamer la régularisation des jeunes sans-papiers.

Correspondant LO

Otages au Mali : les mensonges du général

À son retour en France le 9 octobre, après avoir été détenue pendant quatre ans au Mali par un groupe armé se revendiquant d'al-Qaïda, Sophie Pétronin a refusé de qualifier ses ravisseurs de terroristes et a révélé sa conversion à l'islam.

Les opinions défendues par l'humanitaire de 75 ans rendaient délicat pour les pouvoirs publics l'instrumentalisation de sa libération.

Qu'elle n'ait pas repris à son compte la propagande habituelle de l'État français sur la « guerre contre le terrorisme » a fortement déplu au chef d'état-major

des armées, le général Lecointre, froissé que les adversaires des militaires que la France envoie au Mali soient mis par l'ex-otage sur le même plan que son armée. D'après lui, celle-ci ferait preuve d'une éthique exigeante, contrairement aux djihadistes.

Que les groupes armés djihadistes au Sahel soient

capables de toutes les violences, même contre les populations dont ils se prétendent les représentants et qu'ils veulent soumettre à leur domination, cela ne fait aucun doute. Mais qui peut croire que la conduite des soldats français déployés sur le sol africain est dictée par une morale et des considérations humanitaires ? L'armée française a un long passé d'exactions et même de massacres qui ne rend guère crédible un officier français parlant d'éthique. Parfois un coin du voile se lève sur la

réalité de l'intervention française pour les populations : ainsi, en 2017, des soldats français ont tué un enfant, puis l'ont enterré en catimini. En septembre de cette année, un Malien a été tué et deux autres blessés par des tirs français parce que, selon l'état-major, leur bus ne s'était pas arrêté à un barrage.

Même quand le général Lecointre prétend que la prise d'otages est contraire à l'éthique de l'armée française, ce que dit la presse des 200 prisonniers libérés en échange de Sophie Pétronin

et des trois autres otages laisse songeur : mêlés à des djihadistes avérés, il y avait des paysans raflés qui, de toute évidence n'étaient pas des combattants. Au Mali, et plus largement au Sahel, l'armée française utilise les méthodes classiques d'une armée d'occupation, en s'appuyant notamment sur les supplétifs des armées du G5 Sahel, dont les exactions contre les populations, en particulier celles de l'armée malienne, ne sont, elles, un secret pour personne.

Boris Savin

Bolivie : le retour du parti de Morales

Le 18 octobre en Bolivie, Luis Arce, le candidat du MAS, le parti d'Evo Morales, a remporté l'élection présidentielle dès le premier tour avec 52,4 %, contre 31,5 % à son adversaire de droite, Carlos Mesa. Avec plus de vingt points d'écart, c'est un camouflet pour la droite qui depuis onze mois a tout fait pour écarter le MAS de la présidence.

En octobre 2019, Evo Morales avait été réélu pour la quatrième fois à la présidence. La droite n'avait pas accepté la défaite et, avec l'appui d'un rapport truqué de l'Organisation des États américains (OEA), elle avait dénoncé un scrutin frauduleux et organisé des manifestations dans le pays. En novembre, quand l'armée et la police avaient apporté leur soutien à la droite, Morales avait renoncé au pouvoir et s'était exilé au Mexique puis en Argentine. Une sénatrice de droite, Janine Añez, avait été nommée présidente par intérim, pour une période de trois mois, qui s'était prolongée de huit mois supplémentaires. Les quartiers populaires s'étant mobilisés contre le départ de Morales, la répression avait été violente, faisant trente morts.

Remarquée pour son caractère autoritaire et son racisme anti-indiens et anti-pauvres, Añez, la Bible à la main, avait dénoncé Evo Morales et ses ministres comme séditeux, terroristes et génocidaires, rien de moins. Elle

a rompu avec le Venezuela et Cuba, renoué avec Washington et reprivatisé l'entreprise d'électricité de Cochabamba, renvoyant à cette occasion son ministre de l'Économie qui s'y opposait. En onze mois, elle a ainsi usé trois ministres de la Santé, trois à l'Économie, trois autres à la Planification du développement, trois dans les Mines et quatre au Développement productif!

Comme dans la plupart des pays d'Amérique latine, le service de santé bolivien est rongé par la corruption des dirigeants. Quand le Covid est arrivé, il n'y avait ni respirateurs, ni médicaments, ni oxygène. L'achat de respirateurs quatre fois plus cher que le prix du marché a envoyé le ministre de la Santé en prison. Avec plus de 8 000 morts, la Bolivie est dans le trio de tête des pays comptant le plus grand nombre de décès par million d'habitants.

Añez a repoussé à trois reprises les élections qui devaient se tenir en janvier 2020. Elle a bien tenté de

se présenter, mais un trop-plein de candidats de droite l'a obligée à jeter l'éponge.

Le candidat du MAS, Luis Arce, a bénéficié du crédit gagné par Morales, dont il a été ministre de l'Économie. Alors que les prix des matières premières exportées par la Bolivie étaient à la hausse, Morales avait pu développer des programmes sociaux qui avaient fait sensiblement reculer la pauvreté. Mais le nouveau président doit maintenant affronter une crise économique, sanitaire

et sociale alors que le prix des matières premières est à la baisse. Il espère rétablir le compromis, rompu en novembre dernier, avec le grand patronat. Il parle d'union nationale. Mais nul ne sait si la droite va tenter la même épreuve de force que l'an dernier ni quelle sera l'attitude des forces armées ni ce que Arce proposera alors. Le candidat de droite, Luis Fernando Camacho, est arrivé en tête de l'élection à Santa Cruz, la capitale économique de la Bolivie, avec 45 %

des voix. Très actif contre le MAS en novembre dernier, il pourrait récidiver.

Dans les quartiers populaires où le MAS est fort, il obtient jusqu'à 65 % des voix. Dans le passé, la population a su s'opposer aux multinationales dans les « guerres de l'eau et du gaz », en se mobilisant massivement, ouvrant la route à Morales. Seules des mobilisations semblables permettront aux travailleurs de ne pas être victimes de la crise actuelle.

Jacques Fontenoy



Luis Arce (au centre) et ses partisans célèbrent sa victoire et celle du MAS.

États-Unis : la démocratie des plus riches

L'élection présidentielle aux États-Unis aura lieu le 3 novembre. En réalité, les opérations de vote ont déjà commencé depuis plusieurs semaines et la participation s'annonce plus importante que lors des élections précédentes.

C'est ce qui semble ressortir du succès du vote anticipé, soit par correspondance soit en se rendant à un bureau de vote, que de plus en plus d'États proposent. En 2016, seuls 136 millions d'électeurs

s'étaient rendus aux urnes pour choisir le président, sur 245 millions d'adultes en âge de voter. Une grande partie des travailleurs n'attendent en effet plus rien des politiciens des deux grands partis,

républicain et démocrate, qui se disputent le pouvoir. Un obstacle supplémentaire est le fait que traditionnellement le vote a lieu le mardi, un jour travaillé. Le vote anticipé, plus développé cette année, permet aux salariés de participer plus facilement au scrutin.

Autre particularité : ce ne sont pas les électeurs qui désignent directement le président, mais ils élisent un collège électoral où les États ruraux, souvent conservateurs, sont surreprésentés, et presque partout il suffit de remporter la majorité simple pour rafler tous les grands électeurs d'un État. Ainsi ce système électoral avait permis Trump d'être élu en 2016 avec moins de voix que son adversaire démocrate.

C'est ce qui fait craindre aux supporters de Biden que son avance régulière dans les sondages nationaux ne soit pas suffisante pour qu'une majorité des grands électeurs le désignent président.

Ce système électoral a comme effet de diminuer

le poids des travailleurs, en particulier ceux des grandes villes, où ils sont le plus concentrés et souvent le plus organisés.

Il y a aussi régulièrement des manœuvres politiques pour écarter des listes électorales une partie des classes populaires sous prétexte de lutte contre la fraude. En Géorgie, Brian Kemp, secrétaire d'État responsable des élections, a empêché 1,4 million de personnes de s'inscrire sur ces listes depuis 2012. Des électeurs déjà inscrits ont été rayés lors d'une procédure de contrôle des listes, parfois pour des détails administratifs. Ils n'ont pas pu se réinscrire, ni de nouveaux électeurs s'inscrire, à cause d'une inflation de documents d'identité exigés, ce qui est tout à fait inhabituel dans ce pays où il n'existe pas de carte d'identité nationale.

Les efforts du républicain Kemp n'ont pas été vains, il a remporté de justesse l'élection de 2018 pour être gouverneur de Géorgie. Ailleurs, il suffit parfois de réduire

le nombre des bureaux de vote dans les quartiers populaires pour que les files d'attente qui s'y forment soient dissuasives.

Ces manœuvres ne sont pas neutres socialement. Ceux qui ont la vie la plus dure et le moins de temps et d'énergie à consacrer à surmonter ces obstacles administratifs sont écartés des élections. Cela cible la population noire et la classe ouvrière en premier lieu.

Le candidat démocrate Joe Biden, opposé à Donald Trump, peut bien critiquer les tentatives des républicains de limiter le droit de vote, il n'a absolument pas l'intention de bouleverser ces règles électorales biaisées qui lui ont permis de siéger trente-sept années durant au Sénat. Dans ce domaine comme dans les autres, avec un style plus rond et plus discret que celui de Trump, Biden représente une autre forme de conservatisme du système politique de la bourgeoisie américaine.

Lucien Détroit



Devant un bureau de vote en Pennsylvanie.

Brexit : quand l'Europe se délite

Les nouveaux accords commerciaux et réglementaires entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne devaient être finalisés en ce mois d'octobre, afin d'être ratifiés par les Parlements avant la fin de l'année. C'était du moins ce qui était prévu pour rendre le Brexit effectif au 1^{er} janvier 2021.

Pour l'instant, rien ne sort de ces négociations, si ce n'est les habituelles déclarations d'intention des négociateurs européens et les rodomontades tout aussi habituelles du Premier ministre britannique Boris Johnson.

Lorsque David Cameron, un des prédécesseurs de Johnson, avait organisé le référendum sur le Brexit en 2016, il voulait couper l'herbe sous le pied de ses concurrents souverainistes à l'intérieur comme à l'extérieur du Parti conservateur. Dans un contexte de poussée à droite et de montée des préjugés xénophobes, le vote pour la sortie de l'Union européenne l'avait emporté, contre l'avis de Cameron et de son gouvernement comme de l'opposition travailliste. Depuis lors, le Parti conservateur tente de gérer cette sortie que la plupart des capitalistes britanniques n'avaient pas souhaitée. Cela a conduit à mettre la droite souverainiste au pouvoir en la personne de Johnson, qui en profite pour aggraver les attaques anti-ouvrières, les mesures contre

les immigrés, les campagnes et décrets xénophobes.

Le Brexit remet sur le tapis une série de problèmes, entre autres celui de la frontière irlandaise et celui de la pêche, qui semble être un des points d'achoppement des négociations actuelles. Chacun des petits États européens prétend régner sur sa bande côtière et sur les poissons qui y vivent. Or non seulement les harengs se déplacent comme bon leur semble, mais les bateaux de pêche ont depuis longtemps les moyens de les suivre où qu'ils aillent. Du fait de la géographie, les eaux britanniques sont à la fois très étendues et très poissonneuses, ce pourquoi les équipages français, espagnols, néerlandais, etc. les fréquentent. Les démagogues britanniques avaient promis à leurs électeurs que, en cas de Brexit, le pays récupérerait l'exclusivité de ses eaux, mais sans leur dire à qui ils pourraient vendre leur poisson, alors même qu'ils en exportent aujourd'hui les trois quarts vers l'UE. Or comment pouvaient-ils leur promettre

à la fois de garder l'exclusivité des zones britanniques et les débouchés européens, en somme le bar et l'argent du bar ?

En France, les pêcheurs artisanaux se font entendre, inquiets de ne plus pouvoir accéder, en cas de Brexit, aux eaux territoriales britanniques. Mais ce n'est qu'un exemple de ce que le Brexit pourrait valoir aux populations, de ce côté-là de la Manche comme de l'autre. Quelle sera la situation des centaines de milliers de Britanniques vivant sur le continent, et celle des continentaux

vivant en Grande-Bretagne ? Comment se passeront les échanges commerciaux permanents, témoins de l'imbrication des économies ? Quels produits seront taxés, à quel montant ? Les politiciens souverainistes britanniques auront-ils dans les autres pays des émules qui prendront des mesures du même genre ?

La construction de l'Union européenne a répondu au besoin des capitalistes européens de se donner une base économique à l'échelle de la concurrence mondiale. Cette union, même conflictuelle et incomplète, avait

apporté l'abolition de fait de quelques frontières, la liberté de circulation et d'installation au moins pour certains ressortissants, une monnaie unique pour quelques pays, des échanges nombreux dans la jeunesse. Mais elle se délite à mesure que la crise économique s'approfondit.

L'Europe des capitalistes pourrait revenir à son état natif, hérissée de frontières, déchirée de guerres commerciales, et ses populations ne s'en trouveraient pas mieux, au contraire.

Paul Galois



Des pêcheurs britanniques manifestant pour le Brexit... en 2018.

Grèce : la condamnation d'Aube dorée



En Grèce, lors d'une manifestation contre Aube dorée.

Le 7 octobre, la justice grecque a reconnu le parti grec néonazi Aube dorée comme une organisation criminelle. Quelques jours plus tard, son fondateur Nikos Michaloliakos et cinq autres dirigeants ont été condamnés à treize ans de prison, une douzaine de leurs anciens députés de cinq à sept ans de prison, certains de leurs militants de un à cinq ans, et le meurtrier du rappeur Pavlos Fyssas à la réclusion criminelle à perpétuité.

C'est cet événement de septembre 2013 qui déclencha l'ouverture d'un procès rassemblant 69 accusés, 130 témoins à charge, en avril 2015. L'assassinat du chanteur, proche de l'extrême gauche, venait à la suite de

nombreuses agressions commises par des partisans de Michaloliakos, essentiellement contre des immigrés et des militants de gauche et d'extrême gauche. Attaque en commando contre des pêcheurs égyptiens installés

dans une banlieue d'Athènes, multiples agressions contre des réfugiés, contre des syndicalistes proches du Parti communiste sur un chantier naval : les premières années de la crise profitèrent à Aube dorée. En mai 2012, jouant sur la peur, la misère croissante et sur son étiquette prétendument antisystème, l'organisation néonazie entra au Parlement, avec dix-huit députés, étalant leurs propos haineux contre les immigrés « sous-hommes qui ont envahi notre patrie », leur politique du coup de gueule et du coup de poing, entre autres contre des députés de gauche. Depuis les élections de 2019, Aube dorée, n'ayant pas franchi le seuil de 3% des voix, n'a plus de députés.

Après le verdict, tous les partis politiques se sont félicités de cette condamnation. Le Premier ministre Mitsotakis a parlé de « jour historique pour la Grèce, la démocratie et l'État de droit » mettant fin à « une ère traumatisante de la vie publique ». Cependant, l'interdiction d'Aube dorée ne signifie pas la disparition de son influence, même si elle est difficile à apprécier. On

a vu récemment certains de ses sympathisants essayer d'exploiter les tensions entre habitants et migrants dans les îles ou près des frontières. Dans l'appareil d'État, la police ou l'armée, l'extrême droite ne manque pas de partisans.

Pour le moment, le parti de la Nouvelle démocratie et son gouvernement font l'affaire. Mitsotakis n'a d'ailleurs pas hésité à nommer deux ministres issus d'un ancien parti d'extrême droite nationaliste, l'Alerte populaire orthodoxe (LAOS), dont l'un, Adonis Georgiadis, co-édita en 2006 un livre faisant

l'éloge de l'Allemagne nazie.

La politique de ce gouvernement est dans le droit fil d'une droite responsable à l'égard des possédants, grecs ou étrangers. Il sait jouer sur le nationalisme, il défend l'ordre établi et la religion, il mène une politique sécuritaire et renforce la répression contre les migrants, il applique les mêmes réformes qu'ailleurs contre les travailleurs. Ce dirigeant d'un gouvernement très à droite est seulement un peu plus présentable que l'Aube dorée qui vient d'être condamnée.

Sylvie Maréchal

Cercle Léon Trotsky

Samedi 14 novembre à 16 heures

États-Unis :
des élections en période de crise

Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - M^o Maubert Mutualité

Participation aux frais : 3 €

Cette réunion a été autorisée et se déroulera dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Haut-Karabakh : les avatars du droit des peuples

La deuxième trêve dans la guerre du Haut-Karabakh a été aussi peu respectée que celle du 10 octobre. Et pour les mêmes raisons, dans ce conflit qui dure depuis plus de trente ans entre deux pays du Caucase, l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

Les dirigeants du premier ne se résolvent pas à la sécession de cette région arménienne, qui dépendait d'eux du temps de l'Union soviétique. Cette fois, ils se sentent assez forts pour en reprendre le contrôle. En tout cas, c'est ce que le clan du président Aliyev fait valoir à sa population, en espérant que le bruit du canon lui fera oublier l'aggravation de sa situation du fait de la crise. En cela, Aliyev Ilham est le digne fils d'Aliyev Heydar, ancien chef du KGB (la police politique), puis du Parti dit communiste d'Azerbaïdjan sous Brejnev et Gorbatchev, qui exploita, à la fin des années 1980, la fibre du nationalisme azéri, en voulant « désarménianiser » le Haut-Karabakh. Il suscita des pogroms contre les Arméniens d'Azerbaïdjan, dans le but d'asseoir sa mainmise sur « sa » république.

Quant aux dirigeants turcs, Erdogan en tête, qui appuient l'Azerbaïdjan de leurs tanks, drones, soldats et mercenaires, eux aussi ont trop besoin du cliquetis des armes, à l'extérieur, pour conforter leur situation affaiblie, à l'intérieur.

En face, les dirigeants mafieux du Haut-Karabakh ont si bien su imposer leurs intérêts et leurs hommes au sommet de la république « sœur » d'Arménie que cela

leur garantit son soutien, et surtout les armes qu'elle achète à la Russie, à la République tchèque et à la France. Entre autres.

Devant cette guerre qui n'en finit pas, bien des commentateurs affirment que ses racines plongent dans la décision, du temps de l'URSS, de faire que cette région arménienne relève d'une république turcophone. Comme souvent, ici, l'anticommunisme à peine voilé le dispute à l'ignorance de faits pourtant aisément vérifiables.

La Transcaucasie soviétique

Juste après Octobre 1917, le Haut-Karabakh se trouva faire partie d'une République démocratique de Transcaucasie, ce sud-Caucase que le tsarisme avait conquis au 19^e siècle. Cet État englobait la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Hostile au bolchevisme, il se plaça sous la protection militaire de l'Allemagne et de son allié turc et, après la guerre mondiale, de la Grande-Bretagne puis de la France.

Sous leur protection, le Haut-Karabakh eut droit à un gouverneur... azéri et, dès 1919, des massacres d'Arméniens s'y produisirent. En mars 1920, les Arméniens furent massacrés à



Aux peuples du Caucase, affiche bolchévique de 1922 en russe, tatar, arménien, géorgien et azerbaïdjanais.

Chouchi (Haut-Karabakh), ce qui y entraîna une intervention militaire arménienne. La même année, par le traité de Sévres, les impérialismes français et anglais dépecèrent l'Empire ottoman. Divisant pour régner, ils tracèrent des frontières dans la chair des peuples, créant des situations invivables et grosses de tueries à venir.

Malgré cela, et aussi à cause de cela, le pouvoir des soviets s'établit en Azerbaïdjan et en Arménie en 1920, puis, début 1921, en Géorgie. Reprenant ce qui avait été la forme d'organisation de la région après 1917, les bolcheviks russes et locaux décidèrent de former une République soviétique de Transcaucasie fédérant l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan, dont le Haut-Karabakh.

Dans ce Caucase dont les peuples se partageaient un même territoire depuis des siècles, c'était leur proposer un cadre de vie à la fois unifié, démocratique et souple,

avec des délimitations administratives qui n'élevaient aucune frontière et sans qu'aucune nation y ait des droits supérieurs aux autres.

Certes, cela n'effaçait pas – et qui l'aurait pu ? – le poids énorme de tout un passé de massacres, de conflits séculaires. Et cela ne pouvait pas non plus résoudre tous les problèmes nationaux, surtout dans le cadre d'un seul pays, immense et arriéré, ravagé par la guerre mondiale puis civile.

Les conséquences du stalinisme

Lénine, Trotsky et leurs camarades savaient que, pour amener les peuples de l'URSS à vivre, chacun et ensemble, une existence nationale harmonieuse, il fallait que le niveau général de la société fasse un bond gigantesque sur le plan culturel, humain, économique. Pour cela, il aurait fallu l'apport de forces extérieures et que la révolution l'emporte dans des pays capitalistes

avancés. Ce ne fut pas le cas.

L'URSS resta isolée, et une bureaucratie contre-révolutionnaire s'y empara du pouvoir, qui allait tout écraser sous sa botte. En 1936, alors qu'il s'apprêtait à liquider le Parti bolchevique dans les procès de Moscou, Staline liquida la Fédération de Transcaucasie, en la divisant en trois républiques. Et, durant la Deuxième Guerre mondiale, il alla jusqu'à déporter certains peuples (Tchéchènes, Tatars de Crimée...).

Malgré ces horreurs et bien d'autres, une centaine d'ethnies purent au moins coexister pacifiquement en URSS pendant soixante-dix ans. Et, n'en déplaise à certains, le retour des pogroms, des massacres de populations ne doit rien à l'URSS, mais plutôt à sa dislocation en États rivaux. Certains pays dits démocratiques, telle la France, qui arment les cliques de bandits qui gouvernent l'ex-URSS, y ont aussi leur part.

Pierre Laffitte

Aide climatique : l'hypocrisie des grandes puissances



Des militants bangladais contre l'installation de centrales au charbon.

Dans un rapport, l'ONG Oxfam a fait le point sur les engagements des pays riches à aider les pays pauvres pour faire face au réchauffement climatique.

Les États développés ont admis en 2009 leur responsabilité historique dans le réchauffement climatique sans en être les principales victimes. Ils se sont engagés à verser 100 milliards par an depuis 2009 pour le financement de projets réduisant les émissions de gaz à effet de serre ou n'en émettant pas. Mais, dans les faits, un tiers seulement des sommes annoncées ont été versées. Et lorsqu'elles l'ont été, il ne s'agit pas de subventions mais pour 80 % de prêts, dont une proportion

toujours plus importante sont faits à des taux supérieurs à ceux du marché. En 2017-2018, c'est le cas de 40 % de l'ensemble des financements. La France est particulièrement concernée : ses dons ne représentent que 3,3 % de sa contribution..

De plus, il n'y a aucune transparence sur l'utilisation de ces sommes, quelle que soit leur forme. Le rapport relève le cas du Japon, qui a financé la construction d'une centrale à charbon au Bangladesh au titre de la lutte contre le

réchauffement climatique. Il n'y a aucune indication sur les entreprises qui ont été maîtres d'œuvre de ces projets. Le plus souvent, les entreprises spécialisées dans la construction des infrastructures prévues sont des sociétés à capitaux occidentaux, qui profitent de retombées non négligeables.

Sous prétexte d'aide, les pays riches ponctionnent encore les pays pauvres, dont ils accroissent l'endettement et financent leurs propres capitalistes. L'adage, charité bien ordonnée commence par soi-même, est bien appliqué.

Inès Rabah

Guadeloupe : des militants poursuivis

Notre camarade Jean-Marie Nomertin, porte-parole de l'organisation trotskyste antillaise **Combat ouvrier**, et secrétaire général de la **CGTG**, était convoqué à la gendarmerie de **Pointe-à-Pitre** samedi 17 octobre. Les raisons : « **entrave à la circulation et organisation d'une manifestation non autorisée sur la voie publique.** »

Le 13 octobre, les travailleurs en grève d'Antilles Sûreté Guadeloupe avaient organisé un barrage routier sur un rond-point de la zone industrielle de Jarry. Ils avaient le soutien du syndicat CGTG, de militants de **Combat ouvrier**, des jeunes du journal **Rebelle**. Ils sont en grève depuis le 6 septembre contre un patron voyou qui leur doit de l'argent sur les salaires, les indemnités de congés payés,

les primes de sûreté et a fait déclarer l'entreprise en redressement judiciaire.

Cette manifestation, organisée le 13 octobre face au silence et au mépris de la direction, a eu pour effet de contraindre le directeur à réagir et à envisager de négocier. Lors du barrage routier les automobilistes, qui sont pour la plupart des travailleurs de la zone industrielle, se sont montrés patients et compréhensifs pour le

mouvement, et pour certains ont témoigné leur solidarité.

La convocation de Jean-Marie Nomertin a été l'occasion d'une mobilisation devant les locaux de la gendarmerie du quartier Miquel à Pointe-à-Pitre. Un meeting permanent s'est tenu de 8h45 à 11 heures devant quatre-vingt personnes environ, les grévistes d'ASG bien sûr, mais aussi des militants de plusieurs organisations syndicales et politiques.

Après quelque deux heures d'audition, Jean-Marie Nomertin est ressorti sous les applaudissements, sans que l'on sache ce que seront les suites. Les radios et les télévisions locales l'ont interviewé, ainsi que Éli Domota



Rassemblement devant la gendarmerie.

pour l'UGTG, relayant largement l'événement.

Lundi 19 octobre, de nouveaux barrages routiers bloquaient cette fois la ville de Basse-Terre, organisés par les travailleurs de l'entreprise Nicollin, qui procède au ramassage des ordures. Ils

dénoncent la gestion de leur direction et le non-paiement d'importantes dettes par les collectivités. Les grévistes d'ASG se sont joints au mouvement qui est soutenu par la CGTG.

Marie-Céline Deshauteurs

Nouveau porte-avions : pour une nouvelle guerre ?

Une semaine après avoir annoncé une hausse de 1,7 milliard d'euros du budget militaire, le portant à près de 40 milliards d'euros, **Florence Parly** en remet une couche.

La ministre des Armées, inaugurant le 19 octobre le salon du matériel militaire naval, a annoncé le lancement des études pour le prochain porte-avions. Un rapport sénatorial a évalué le simple coût de ces études à 450 millions d'euros par an pendant dix ans. Cela vient naturellement en supplément du budget déjà prévu. Après il faudra payer pour sa construction, qui se chiffrera en milliards, et son coût de fonctionnement, au moins égal aux deux cents millions annuels engloutis

aujourd'hui par le *Charles de Gaulle*.

En plus des voutours habituels, DCN, Thalès, Dassault et des autres fabricants de technologie de pointe en matière de mort subite, les Chantiers de l'Atlantique attendaient cette annonce avec impatience. L'épidémie de Covid ayant mis l'industrie de la croisière sur le sable, la construction de paquebots géants risque de s'arrêter et les patrons de faire payer cette crise aux travailleurs. Le gouvernement présente la construction

du nouveau porte-avions à Saint-Nazaire comme une solution pour les emplois, comme s'il n'y avait rien de mieux à faire que d'engager les travailleurs dans la fabrication d'armement. De plus, l'industrie militaire n'a pas pour objet de sauver des emplois mais, comme la ministre des Armées le déclare avec constance, d'être une béquille pour les profits privés, particulièrement en cas de crise.

Mais elle n'est pas que cela. Les navires de guerre, dont la construction et la vente s'accroissent, sont faits pour être utilisés. Pour l'instant on en reste au stade des manœuvres pour

impressionner l'adversaire : la France envoie ses bateaux en vue des côtes turques, les marines des États-Unis, de l'Inde, du Japon et de l'Australie montrent leurs forces réunies en mer de Chine et tous de dénoncer la montée en puissance de la marine

chinoise.

La prétendue bonne nouvelle présentée par Florence Parly est en fait le signe que la catastrophe est toujours possible et, en tout cas, toujours préparée par ceux qui sont aux commandes.

Paul Galois



Nos lecteurs écrivent : **Merci Macron !**

Mardi 20 octobre 2020, Pantin - 17h40 : cela fait 10 minutes que j'attends mon bus. Il arrive... tellement bondé qu'il est impossible de monter. Le suivant arrive 8 minutes après, aussi engorgé ! Alors, on pousse, on arrive à mettre un pied, puis deux, ça y est,

on est bien calé entre une dame qui ronchonne et un jeune homme qui s'accroche à une poignée de plafond. « Il faut respecter les gestes barrières », l'injonction défile sous nos yeux, qui serait risible si ce n'était pas d'une grave maladie qu'il faut se protéger.

Aux arrêts suivants, pratiquement personne ne pourra monter avant d'arriver à un arrêt où beaucoup descendent. Ça en fait des travailleurs à rester, non pas sur le quai, mais sur le trottoir... après une journée de boulot, sous la pluie...

Une voyageuse nous



apprend que nous sommes les victimes collatérales de la venue du Prince, pardon, du Président, à Bobigny où il a présidé une séance de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire, en fin d'après-midi. Pour recevoir Jupiter, la station de métro Pablo-Picasso, terminus de la ligne, a donc été fermée et les travailleurs ont dû descendre à l'avant-dernière station et fondre sur les bus du quartier. Le nombre de voyageurs d'une rame de métro équivaut à la capacité de plusieurs bus. D'où l'engorgement... car, évidemment, la RATP n'a pas anticipé le désordre que la visite élyséenne allait créer et il n'y avait pas suffisamment de bus pour tous les voyageurs.

Les oreilles de Macron ont dû siffler : « il n'a sûrement jamais pris de bus de sa vie »,

« de toute façon, on lui paie un chauffeur », « moi, j'en ai rien à faire de Macron pour quoi que ce soit », etc.

Si le Covid n'avait pas encore réussi à contaminer plus de 1% de gens dans les transports en commun (selon l'affirmation du ministre délégué aux transports !), il a dû se rattraper ce soir, car nous étions masque contre masque ! Si nous avons été transportés, ce n'était pas de joie... mais de colère contre tous ces dirigeants politiques et industriels qui disent et font n'importe quoi dans cette période de crise sanitaire et économique, à cause de leur incompétence et de leur allégeance à la bourgeoisie, au capitalisme et à la recherche du profit, au détriment de toute la société.

J. S. (Seine-Saint-Denis)

Lisez **Lutte de classe**, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 211 (novembre 2020), à paraître sur notre site dimanche 25 octobre, et dans sa version papier vendredi 30 octobre :

- États-Unis : des élections en temps de crise
- États-Unis - Chine : l'impérialisme américain accroît sa pression
- Crise économique et menaces de guerre
- Côte d'Ivoire : un tract diffusé par l'UATCI à propos des élections
- Grande-Bretagne : fiasco sanitaire et régression sociale
- La chasse, son business, les chasseurs et leur défense de la nature

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,90 euro.

PSA Mulhouse et Sochaux: la grève des travailleurs de STPI



Le 14 octobre, le directeur de STPI (Société de techniques de propreté industrielle) s'est rendu à l'usine PSA de Mulhouse parce qu'une vingtaine de salariés l'attendaient avant la prise du travail.

STPI, sous-traitant du nettoyage industriel, est une filiale du groupe Veolia qui compte 300 travailleurs dans les usines PSA de Sochaux et Mulhouse. Certains d'entre eux n'avaient pas eu d'augmentation depuis quinze ans. Pour tous, il était juste question d'un repositionnement sur la grille des salaires. Le directeur, avec beaucoup de mépris, leur a répondu qu'il ne faisait que respecter la loi et la convention collective, que la prime d'ancienneté était là pour compenser. C'était : circulez, il n'y a rien à voir !

« Il aurait suffi qu'il donne un peu d'espoir et dise qu'il va réfléchir pour donner une réponse plus tard », a dit un travailleur. Mais là, beaucoup ont pris ses paroles

comme une insulte. Sur trente ouvriers du secteur de l'évacuation des emballages vides, vingt-cinq ont déposé les clés des engins et téléphoné tout de suite à leurs camarades du même secteur à Sochaux pour leur demander de refuser de venir les remplacer.

À Sochaux, leurs camarades se sont mis en grève aussitôt à une trentaine d'ouvriers de STPI, sur les cinquante chargés de l'évacuation des emballages vides de la production, comme à Mulhouse, avec pour revendications 300 euros, un treizième mois, une prime d'équipe, l'embauche en CDI des intérimaires et CDD, et l'amélioration des conditions de travail. La direction STPI a fait venir des

travailleurs de Paris et remplacé des grévistes par des intérimaires. Les grévistes, eux, ont continué à se réunir tous les jours et à voter la poursuite de la grève, ils se sont adressés par tracts aux travailleurs de PSA Sochaux. Des ouvrières de STPI du nettoyage ont rejoint la grève ainsi que des travailleurs sous contrat précaire. Ils ont préparé des pancartes avec leurs revendications, mais l'encadrement et ceux des services de sécurité de l'usine leur ont barré l'accès des ateliers du Montage. À Mulhouse, les grévistes ont pu défilé dans les ateliers.

Avec des salaires de 1 300 à 1 500 euros par mois, des conditions de travail de plus en plus pénibles et des pressions pour en faire toujours plus, ce n'était plus possible. À Sochaux, la direction de STPI a dû s'engager à recruter des travailleurs dans

toutes les équipes. Elle, qui disait impossible de parler salaires avant 2021, a finalement convoqué les syndicats à trois réunions pour en parler. Deux ouvriers de Sochaux et Mulhouse, élus par les grévistes, y ont assisté. Les grévistes des deux usines PSA étaient plus de 50 le 19 octobre devant le siège de STPI où se tenaient ces réunions. Ils ont d'abord voté ensemble le refus des propositions patronales : paiement d'un jour de grève et 200 euros de prime par an sur trois ans, puis trois jours de grève payés et 250 euros de prime sur trois ans.

Après de nouvelles propositions de la direction mardi 20 octobre, près d'une quarantaine de grévistes des deux usines ont voté pour la reprise. Ils ont obtenu le paiement intégral de la journée en travaillant de la fin de la matinée jusqu'à 15 heures, deux jours de grève payés au lieu d'un, une prime passée de 250 à 300 euros par an sur trois ans, et la mise en place d'une permanence pour les problèmes de paies.

Les grévistes ont repris la tête haute. Pour la première fois, ils ont décidé eux-mêmes de la conduite de leur mouvement, fait grève sur deux usines en même temps, pris des décisions concertées et communes. Ils ont su se faire respecter et c'est ensemble qu'ils ont décidé la reprise du travail.

Correspondant LO



Dans les bulletins Lutte ouvrière

Personnel à usage unique

Pour analyser les tests PCR du Covid, un nouveau service de laboratoire des HCL a ouvert à Desgenettes. Ces collègues sont indispensables et analysent plusieurs milliers de tests par jour mais, aux yeux de la direction, cela ne suffit pas pour les embaucher. Aucun poste n'a été créé.

Ils travaillent en CDD, en 12 heures, en alternance jour/nuit, et pour même pas 1 500 euros de salaire ! Même en pleine crise sanitaire, où l'on est plus indispensables que jamais, la direction ne crée pas d'emplois et profite de la précarité.

Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon

Ça ne fait pas rêver

Dans la presse, les articles sur les bureaux « flexibles » se succèdent. Dans le langage AXA, cela devient agile working en open space.

Un assistant exécutif de la direction Santé prévoyance explique que le casque audio antibruit est l'idéal pour rester concentré sans s'isoler.

Allez, on n'oublie pas le masque et, entre les deux, on essaie de se débrouiller pour glisser le casque téléphonique, et c'est parti pour la visioconférence en open space !

AXA Nanterre-Victoire

Tour de passe-passe

La Poste se vante d'avoir réduit de 20% ses émissions de gaz à effet de serre.

C'est sûr qu'en sous-traitant le transport du courrier et des colis à d'autres sociétés, les chiffres baissent, mais pas la pollution !

PIC Rennes - Armorique

Renault n'a que ce qu'il mérite

Débrayage hier matin en Mécanique. Renault l'a bien cherché ! Depuis un bon moment, les cadres essaient de dissimuler les cas de Covid pour maintenir la production à tout prix, au risque d'aggraver la contagion.

Ce débrayage et tous les arrêts qu'il a entraînés sont un avertissement pour la direction : nous venons à l'usine pour gagner notre vie et pas pour la perdre. Et c'est toute l'usine qui risque de débrayer si Renault continue de jouer avec notre santé.

Renault-Douai

Renault - Cléon : magasiniers en grève

Depuis mardi 13 octobre, neuf des dix travailleurs embauchés du Magasin de l'usine Renault - Cléon, près de Rouen, sont en grève totale. Les grévistes revendiquent d'avoir le statut de magasinier et l'embauche des travailleurs intérimaires qui travaillent avec eux toute l'année.

Ce statut de magasinier serait pour eux l'évidence même, puisqu'ils font ce travail depuis des années. La direction ne l'entend pas de cette oreille, car évidemment il y a une question de salaire à la clé. Cela fait des mois que les travailleurs du Magasin demandent ce statut, qui est effectif sur les sites du Mans et de Flins et que l'un des travailleurs de l'usine a déjà.

La grève a donc été décidée. Les grévistes, avec l'appui de la CGT et de la CFDT, ont popularisé leur mouvement. Tous les jours, par tract, par des rencontres,

en discutant, ils ont expliqué leur mouvement auprès de l'ensemble des travailleurs du site. Ceux-ci les soutiennent et leur ont montré leur solidarité, moralement mais également financièrement, lors des collectes effectuées aux portes.

Le premier jour de la grève, la direction ne voulait recevoir qu'une délégation. « C'est nous tous ou personne ! » ont répondu les grévistes unanimes. Le lendemain, la direction les recevait tous, en leur promettant une étude de leur statut... avec une réponse dans le mois.



C'était un point de marqué, même si les grévistes n'ont évidemment pas confiance dans le fait que, dans un mois, une réponse positive va tomber. Ils connaissent trop la direction et ses grandes promesses, la main sur le cœur.

Les grévistes décident collectivement de toutes leurs actions, de leurs revendications. Ils sont peu nombreux, mais leur mouvement est aujourd'hui très populaire dans l'usine. Ils sont soudés, unis et très déterminés.

Correspondant LO

Airbus - Toulouse : les travailleurs d'Onet en grève pour les salaires

Cela faisait des mois que le mécontentement sur les salaires et les conditions de travail couvait. Jeudi 8 octobre, à Airbus Toulouse, les travailleurs d'Onet se sont mis en grève. Ils sont nettoyeurs au sol mais aussi sur avions, sur les chaînes A380, Béluga, A330 et A320.

Ils sont un peu moins de 200 au total. Sur la chaîne A320, en particulier, leurs conditions de travail se sont aggravées depuis la crise Covid. Les nettoyeurs étaient déjà en sous-effectif, mais aujourd'hui, leur patron ayant mis en chômage partiel un certain nombre d'entre eux et parce que la cadence de livraison des avions progresse, ils sont obligés de courir partout, de se diviser en quatre...

Ils nettoient la limaille suite aux opérations de perçage, interviennent dans les

soutes, les voilures; les produits qu'ils utilisent sont cancérigènes, les postures de travail fatigantes et les tendinites ou mal de dos chroniques. Normalement, il faut être deux pour travailler dans une voilure et les zones doivent être ventilées pour qu'ils puissent intervenir, du moins on l'apprend lors des formations sur la sécurité. La réalité est souvent différente et quand les nettoyeurs signalent le problème, alors on va chercher Paul mais c'est pour déshabiller Pierre car le

sous-effectif est permanent.

Tous les jours, les grévistes se sont retrouvés à 70 sur 135 déclarés en grève à l'entrée Louis-Bréguet d'Airbus. Vendredi 9 octobre, ils sont allés sur un parking proche de la chaîne A320 pour parler avec les non-grévistes lors de leur sortie. Aussitôt, les gardiens envoyés par Airbus leur ont demandé de sortir du parking. Lundi 11, ils ont distribué des tracts aux travailleurs d'Airbus. Mardi 12, des travailleurs de Derichebourg, de AAA leur ont apporté une participation financière. Le patron d'Onet ayant fait appel à des salariés en chômage partiel d'autres sites pour les remplacer, certains ont refusé. Alors que les postes



n'étaient plus désinfectés pour le Covid, la direction d'Airbus totalement irresponsable a laissé travailler les ouvriers, au mépris de la crise sanitaire.

Finalement, vendredi 16 octobre, le patron acceptait d'augmenter le taux horaire de ceux qui travaillent sur avion en le passant à 11,60 euros mais en trois fois, entre le 1^{er} novembre cette année et 1^{er} novembre 2022. En guise de paiement des heures de grève, il les autorisait à poser des jours de congés. Les travailleurs

au sol, ainsi que ceux dont le taux horaire était déjà de 11,60 euros, n'ont rien.

Alors que les nettoyeurs réclamaient le même taux horaire de 11,60 euros pour tous, un treizième mois pour tous, la prime Covid de 60 euros tant que dure la crise sanitaire, leur déception, à cette annonce, a été grande. Néanmoins ils ne se sont pas senti le courage de continuer. Reste que le petit recul imposé montre qu'ils ont eu raison de se battre.

Correspondant LO

Aéroport de Roissy : les salariés se font entendre

Jeudi 15 octobre, six syndicats appelaient les travailleurs de la zone aéroportuaire de Roissy à une « marche pour l'emploi » contre les plans de suppressions de postes. Près de 1 000 personnes ont défilé jusqu'aux terminaux CDG 2.

Les représentants de l'union locale CGT de Roissy et de l'union départementale CGT de Seine-Saint-Denis, ainsi que les autres syndicats, ont pris la parole, dénonçant les plans des patrons de l'aérien. Suppressions de postes sous forme de plan de départs volontaires (PDV), accords de performance collective (APC), application de l'activité partielle de longue durée (APLD) ou autres plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), voilà les armes avec lesquelles ces patrons font

la guerre aux travailleurs du secteur.

Parmi les salariés de nombreuses entreprises de la zone aéroportuaire, ceux d'ADP (ex-Aéroports de Paris) étaient nombreux. Ils sont mobilisés depuis plusieurs semaines, c'était leur troisième grand rassemblement, et plusieurs dizaines sont même venus d'Orly. Mais il y avait aussi des travailleurs d'Air France, de Servair, de Transdev, de Swissport, de la sûreté aéroportuaire, du ménage, des loueurs de voiture, les



pompiers de l'aéroport, et bien d'autres encore.

Un millier de personnes défilait à l'aéroport, ça se voit... et ça s'entend, quand une cinquantaine d'entre eux ont envahi le terminal 2F, appelant tous les salariés à s'unir et à les rejoindre. Cela fait longtemps qu'on n'avait pas vu une telle manifestation à Roissy. Chez ADP, cela a réchauffé l'ambiance, des manifestants parlaient de continuer. La

direction a fixé la fin des négociations au 23 octobre, mais ce ne sera pas la fin du mécontentement et il n'y a pas de raison de se sentir tenu par ce calendrier.

Cela a aussi donné le moral à bien des travailleurs de petites entreprises sous-traitantes qui peuvent se sentir bien isolés. Ainsi, les travailleurs d'Inter-piste (filiale de Transdev), une petite équipe qui reconditionne les palettes

de fret pour les avions, faisaient grève depuis plusieurs jours pour une augmentation de salaire. Ils se sont réunis dans la foulée de la manifestation pour décider d'aller le lendemain, vendredi 16 octobre, interpellier leur direction au siège de l'entreprise.

Plus les travailleurs seront nombreux à se mobiliser, plus ils se feront craindre.

Correspondant LO

ADP : tous sont attaqués

Les salariés d'ADP sont 4 000 sur les 80 000 de Roissy. À part Air France, les autres sont éclatés en une multitude d'entreprises, parfois filiales de grandes, et partout, les patrons sont à l'offensive.

Ainsi dans le cadre du chômage partiel, les salariés d'Acna, qui font le ménage dans les avions, ont reçu des papiers demandant de choisir entre travailler à 50%, à 100% ou rester à la maison. Il manquait juste la case « partageons le travail, payés à 100%! » À City

One, le service « Bienvenue à Paris », les salariés se demandent si ce n'est pas « Bienvenue à Pôle emploi » : les deux tiers ont déjà été licenciés ou non renouvelés, d'autres ont vu leur contrat modifié, et ils n'ont pas d'informations pour la suite. Cette petite structure

est filiale d'Atalian (ex-TFN, nettoyage, maintenance) qui emploie 90 000 personnes dans le monde.

Les patrons utilisent le chômage partiel contre les salaires. Ainsi chez Sérís (les agents qui contrôlent les bagages et les passagers avant les salles d'embarquement), la direction a proposé de supprimer deux primes (PPI et PASA, l'équivalent d'un 13^e mois) pour les deux prochaines années. Elle

prétend qu'ainsi elle maintiendrait l'indemnisation du chômage partiel et ne licencierait pas. Un chantage doublé de mensonge, car un décret récent l'autorise à licencier quand même.

Chômage partiel ou pas, sur la zone, le jeu de Monopoly continue : ADP fait valser les sous-traitants au gré des appels d'offres. Sérís en a perdu un au Cargo d'Air France. Il a fallu batailler pour que celui qui a

gagné, Securitas, reprenne tout le personnel. Les plannings ont quand même été chamboulés et des salariés déplacés, laissant d'autres en chômage.

Il faudra se regrouper et lutter ensemble contre les patrons d'ADP et de la zone. Il n'y a aucune raison d'accepter de faire des sacrifices alors que les patrons n'ont jamais partagé leurs profits.

Correspondant LO

Ehpad Korian – Bruay-sur-l'Escaut : les gangsters de "l'or gris"

La direction de l'Ehpad-Korian Le Halage de Bruay-sur-l'Escaut, dans le Nord, mène la guerre depuis plusieurs mois pour tenter d'empêcher la colère des agents de s'exprimer.

Ces derniers, ainsi que les résidents, ont payé très cher le retard dans la distribution des masques et moyens de protection au début de l'épidémie de Covid-19.

Entre le 21 mars, date à laquelle deux tests positifs ont été avérés chez les résidents, et le 24 mars, aucun moyen de protection n'a été distribué aux salariés. Seul le cuisinier a eu le droit de prélever un masque sur le stock FFP2 qui dormait dans les armoires de l'Ehpad. Mais comme le déclare un agent : « Chez Korian, tout est conditionné par l'argent.

On sait que le directeur a un fixe et une part variable, alignée sur les économies qu'il va faire dans son établissement. Cette pression financière génère des dérives. » En temps normal, cela se traduit par des restrictions perfides, comme des pains au lait supprimés au petit déjeuner ou des briques de jus de fruit rationnées à un litre pour vingt résidents. Mais, en temps d'épidémie, cela devient criminel.

Le bilan à Bruay-sur-l'Escaut se chiffre à plus d'une dizaine de décès liés au Covid et à une majorité du personnel contaminé. Les choix de la direction par la suite, en termes de tests et d'adaptation au contexte sanitaire, ont été constamment dictés par l'objectif du maintien, voire de l'augmentation des bénéfices, même au plus fort de l'épidémie. Cela ne peut que choquer, jusqu'aux familles des résidents, qui payent pourtant leurs chambres au prix fort ! La colère se répand et des plaintes ont

été déposées contre Korian dans plusieurs régions de France.

Pour tenter d'étouffer le mécontentement, la direction ne recule devant rien : constitution de dossiers bidons pour licencier les militants syndicaux, intimidations, double discours, culpabilisation, coups tordus... Il faut faire des exemples et montrer aux salariés que contester peut leur coûter cher.

Pourtant confrontés depuis longtemps à une gestion autoritaire, beaucoup d'agents n'imaginaient pas une telle violence. C'est à ce prix-là que les actionnaires du groupe, comme le Crédit agricole ou Malakoff Médéric, comptent bien continuer à s'enrichir en imposant des conditions de vie et de travail abominables. Heureusement, les agents qui se sont mis en grève pour la première fois au mois de mai, puis à nouveau au mois de juin, ne comptent pas se laisser faire. Il en est de même pour les agents licenciés et mis à pied, qui ne comptent pas partir la tête basse. Les profiteurs n'ont pas fini d'entendre parler !

Correspondant LO



Centre hospitalier Esquirol – Limoges : les oubliés du Ségur

Mardi 13 octobre le personnel de la MAS (maison d'accueil spécialisée pour adultes handicapés dépendants) Saint-Exupéry, qui dépend du centre hospitalier Esquirol de Limoges, a débrayé et s'est rassemblé à une cinquantaine devant l'établissement, pour dire qu'il n'accepte pas les accords du Ségur de la santé, qui le privent du droit à l'augmentation de 187 euros par mois.

En effet ces établissements sont classés dans le secteur médico-social et non dans le secteur sanitaire. La Fédération hospitalière de France est d'ailleurs en désaccord avec cette décision. Les services de l'hôpital qui font de la rééducation et de

la réinsertion, le centre Bobillot, l'Ueros, les appartements thérapeutiques, sont logés à la même enseigne. Les instituts médico-éducatifs (IME), dépendant de la fonction publique hospitalière, ont le même problème. Des contacts ont été pris avec certains, ainsi qu'avec au moins une autre MAS du département.

À la MAS Saint-Exupéry, le travail est difficile. C'est le service de l'hôpital où il y a le plus de violence, en très forte augmentation cette année ! Il y a une vingtaine d'années, la MAS a ouvert avec des infirmiers, des aides-soignants, des agents d'Esquirol qui avaient le même salaire que les autres collègues de

l'hôpital. Et aujourd'hui, la direction d'Esquirol est bien toujours l'employeur des 80 travailleurs de la MAS. Cela a fait dire à des collègues que, pour avoir une augmentation, ils vont demander leur mutation dans un autre service sanitaire !

Le ministère tente de diviser le personnel de la santé mais, dans ces services, les aides-soignantes, les aides médico-psychologiques (AMP), les agents des services hospitaliers (ASH), les infirmières font le même métier que tous les collègues de l'hôpital. Il n'y a aucune raison que tout le monde n'ait pas droit au même traitement !

Correspondant LO

Clinique du Parc – Nantes : la détermination a payé

Après 35 jours de grève, dont 29 consécutifs, les salariés de la clinique du Parc, établissement psychiatrique du groupe Ramsay à Nantes, sont fiers d'une lutte qui leur a permis d'arracher une augmentation

de salaire.

L'accord prévoit 60 euros net, plus une prime de 100 euros net ce mois-ci, et des jours de récupération pour l'habillage et le déshabillage.

Des agents de service

aux aides-soignants, infirmières et administratifs, tous sont restés soudés durant cette grève. Ils ont appris à s'organiser et se faire entendre et cela comptera pour l'avenir.

Correspondant LO



Aides à domicile : "les patrons nous O-prime"

Le quotidien d'une aide à domicile, ce sont les journées à rallonge, avec parfois des heures d'attente entre deux patients.

S'y ajoutent les déplacements d'un quartier à l'autre en perdant beaucoup de temps, des efforts physiques répétés, notamment pour soulever les personnes âgées, et surtout des salaires qui n'atteignent pas le smic et condamnent les femmes qui exercent cette activité à être des salariées pauvres.

Avec le Covid, se sont ajoutés le manque cruel de matériel de protection et l'angoisse permanente de contaminer ses patients ou d'être contaminée soi-même. Au Havre, la société de services à domicile Domidom fait partie du groupe Orpea, numéro deux français des maisons de retraite et cliniques privées, avec un bénéfice de 220 millions en 2019. Orpea gère plus de 1 000 établissements et 100 000 lits dans 22 pays différents et est par ailleurs assis sur un patrimoine immobilier de 6 milliards d'euros. Cette prospérité contraste avec le salaire scandaleusement bas des aides à domicile, 900 euros en moyenne, alors qu'il faudrait bien le double pour

vivre décemment.

Début août, Macron avait promis une prime de 1 000 euros à toutes les aides à domicile. C'était des paroles en l'air. En Seine-Maritime, cette enveloppe a immédiatement été divisée par quatre. Et encore, les 250 euros ne seront versés, pour Noël, qu'à ceux qui auront totalisé 130 heures par mois pendant le confinement, autant dire une tâche quasi impossible. Les groupes comme Orpea peuvent remercier Macron et les représentants des collectivités parce qu'ils contribuent, en ne parlant que de primes, à l'idée qu'on ne peut pas augmenter les salaires. S'appuyant là-dessus, et sous prétexte que le département n'a pas encore versé l'argent aux patrons pour cette subvention, l'entreprise locale en rajoute et dit qu'il n'y aura rien non plus sur la prochaine paye.

Les travailleurs du secteur ne sont pas dupes, ils l'ont écrit récemment sur une banderole : « Les patrons nous O-prime » !

Correspondant LO

Hôpitaux – Lyon : le gouvernement testé positif à l'irresponsabilité

Aux Hospices civils de Lyon (HCL), des soignants testés positifs au Covid sont poussés par l'encadrement à ne pas s'arrêter. Des médecins et internes sont concernés et continuent même à opérer. Du moment qu'ils n'ont pas de symptômes, la direction considère qu'ils peuvent venir au travail, comme s'ils n'étaient pas contagieux. Les directions locales sont couvertes par la DGOS (direction générale

de l'organisation de la santé), qui en fait même une préconisation.

La pénurie de personnel menace tout le fonctionnement de l'hôpital. L'épidémie de Covid qui progresse révèle une situation dramatique, et le couvre-feu du gouvernement ressemble plus à un contre-feu destiné à masquer une situation sidérante.

Correspondant LO

Delpharm – Orléans : débrayage réussi

Jeudi 15 et dimanche 18 octobre, à Delpharm Orléans, 200 travailleurs des différentes équipes de production ont débrayé pour exprimer leur rejet du projet du patron concernant leurs horaires de travail.

Il y a tout juste un an, Sébastien Aguetant, patron et principal actionnaire du groupe Delpharm, reprenait cinq des douze usines du groupe Famar, dont l'usine d'Orléans, avec l'intention affichée de casser les accords collectifs, qu'il jugeait

trop avantageux pour les salariés, en particulier sur le temps de travail.

Un an plus tard, il passe à l'attaque, et tous les travailleurs de l'ex-Famar sont concernés. Il annonce moins de jours de RTT aux techniciens des labos. Il demande

des efforts aux cadres, qui, avec leurs journées à rallonge, estiment avoir déjà donné.

En production, l'attaque est plus frontale : pour sortir une production 24 heures sur 24, la direction veut instaurer des équipes en 3X8 sans coupure la nuit. Elle veut également supprimer toutes les pauses et temps d'habillage, dont les travailleurs avaient imposé le décompte comme temps de travail effectif, soit près de

5 heures 30 de travail supplémentaire par semaine.

Cette attaque d'ampleur a provoqué l'indignation et la colère. Celle-ci est aiguisée par le chantage du patron, qui menace de reculs pires encore si ses conditions n'étaient pas acceptées.

Les travailleurs refusent ces sacrifices, car ils savent que leur usine a généré en moins d'un an près de 7 millions d'euros de bénéfices, permettant ainsi à Sébastien Aguetant de passer du

rang de 360^e à celui de 171^e fortune de France.

Ce premier débrayage réussi dans les secteurs de production a donné lieu à des assemblées générales où les travailleurs ont voté contre le projet patronal et pour le maintien de leurs horaires. Ils savent que le combat ne fait que s'engager, et les discussions vont bon train pour tenter de le renforcer.

Correspondant LO

Chaumont : financement public, profits privés

L'agglomération et la ville de Chaumont, en Haute-Marne, ont fait construire un nouveau complexe : Palestra.

Il comprend une salle de grande capacité, jusqu'à 3 000 places debout, pouvant servir pour accueillir des rencontres de sport en salle ou des spectacles, ainsi qu'un complexe aquatique. Il doit ouvrir en juin 2021.

Il s'agit de remplacer les trois piscines de Chaumont, qui sont en bout de course, et d'offrir une salle au club de volley aux normes du haut niveau. Mais, indépendamment de son utilité, ce projet illustre la manière

dont les fonds publics peuvent se transformer en profits privés, même dans une petite ville de 20 000 habitants. La construction est pour le groupe privé Vinci un marché de 37 millions d'euros. Le financement est assuré par les collectivités locales et l'État, en partie par l'emprunt. Pour son exploitation, la solution envisagée est de garder la salle en régie, car aucun exploitant privé n'accepterait de satisfaire aux exigences du club de volley. En revanche,

le complexe aquatique serait concédé au privé, et l'agglomération prévoit de verser chaque année une subvention de fonctionnement pour garantir un profit à l'exploitant.

La ville de Chaumont a déjà fait de même il y a quelques années avec le cinéma construit avec des fonds publics et concédé à un exploitant privé. Un argument était que celui-ci aurait assumé d'éventuelles pertes d'exploitation. L'actualité récente prouve le contraire : le loyer du cinéma a été annulé pendant le confinement et personne n'a demandé à l'exploitant



Le chantier Palestra.

de prendre sur les bénéfices des années antérieures.

Pour les travailleurs des piscines détruites, ce mode de gestion impliquerait un transfert vers le privé, et la remise en cause de leurs conditions d'emploi. Les nouveaux salariés seraient recrutés directement par l'exploitant, à ses conditions. Du côté des usagers, tout le monde s'attend à une hausse des prix de nature

à décourager les plus modestes de profiter de cet équipement, pourtant situé juste à côté des deux principaux quartiers populaires de la ville.

Une chose est sûre : Vinci a déjà fait son profit, et un équipement payé par les impôts servira une fois encore à produire du profit privé pour un exploitant, et des intérêts pour les banques.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Suez-Veolia : 150 ans de capitalisme rentier

Depuis plusieurs semaines, Veolia tente, sans succès pour le moment, de prendre le contrôle de son concurrent Suez.

Si ces deux groupes dominent le marché mondial de l'eau, c'est avant tout le fruit d'une triste exception française : l'État français a délégué depuis l'origine à des compagnies privées la gestion de l'eau, alors que celle-ci est très largement publique dans la plupart des pays, y compris aux États-Unis, en Belgique, en Allemagne ou en Suisse, pourtant peu suspects de mauvais traitements envers leurs capitalistes.

La Compagnie Générale des Eaux (CGE), société anonyme, ancêtre de Veolia, est née en 1853, par décret de Napoléon III. Son conseil d'administration comportait un aréopage de ducs et comtes de l'Empire. Elle visait à « pourvoir largement à la distribution d'eau dans les villes et à l'irrigation des

campagnes » et surtout garantissait à ses actionnaires une rentabilité planifiée : en effet, la ville de Lyon venait de s'engager pour 99 ans à acheter son eau à un prix fixé à l'avance. C'était la première fois qu'une concession d'eau était faite à un opérateur privé. L'eau devenait une marchandise, mais non soumise aux aléas du marché ! L'année suivante la CGE empochait le marché de Nantes, suivi en 1860 de celui de Paris. Les contrats à l'international n'ont pas tardé à suivre : Venise, Constantinople, Porto. Très rapidement, la CGE a étendu son périmètre avec le marché des eaux usées. En 1880, le Crédit Lyonnais créa une nouvelle compagnie, la Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage, ancêtre de Suez. Enfin, en 1933,

la Saur, dernière arrivée, se contentait des sites les moins rentables, surtout dans l'ouest de la France. Ces compagnies allaient former les « trois sœurs » qui ont écumé le marché de l'eau jusqu'à aujourd'hui.

À elles seules, elles vendent actuellement 66 % de l'eau potable desservie en France. Des origines à aujourd'hui, il s'agit d'un capitalisme de rente. Quelle que soit la forme juridique, le résultat est toujours le même : les collectivités publiques finissent toujours par prendre en charge les déficits éventuels. Et pour les usagers, la facture de l'eau douce est toujours plus salée.

Loin de se faire concurrence, les majors se sont partagé les marchés, créant parfois des filiales communes, puis ont étendu leur empire aux déchets, au transport, aux cliniques, aux médias. Ainsi Suez-Lyonnaise des



Eaux a créé M6 avec RTL. Leur histoire est émaillée de scandales de corruption d'élus, de détournements gigantesques. C'est ainsi que la Générale des Eaux, devenue Vivendi sous la houlette de Messier, fit main basse sur les milliards de provisions pour travaux payés par les consommateurs, pour acquérir à prix d'or des studios à Hollywood avant de faire disparaître ces sommes dans le krach de 2002.

Les trois sœurs ont toujours bénéficié de la complicité totale de tous les gouvernements, de droite comme

de gauche. Il n'a jamais été question de les nationaliser ni en 1936, ni en 1945, ni en 1981.

Avec la lutte entre Veolia et Suez, on assiste à une nouvelle étape de la concentration sur ce marché de l'eau. Le groupe qui en sortira, si Veolia parvient à l'emporter, sera en position de monopole qui lui permettra de se livrer à un racket encore accru. Loin d'être un champion de l'environnement comme certains le présentent, il sera un champion du capitalisme rentier et parasitaire.

Christian Bernac

Mediapro : le ballon rond dans les filets de la spéculation

En 2018, Mediapro avait gagné le match contre Canal+ de Bolloré et Beinsport des émirats du Qatar, pour l'exclusivité de la retransmission des matchs de ligue 1 et 2 de football de 2020 à 2024.

Mediapro est un groupe audiovisuel espagnol appartenant à une holding détenue à 53,5 % par un fonds d'investissement chinois et à 22,5 % par un groupe publicitaire britannique. Le vendeur des droits, la Ligue de football professionnel (LFP), avait été alléché par les 814 millions d'euros que Mediapro promettait de verser chaque année, qui garantissait de « propulser le football français dans une autre dimension », sous-entendant que l'argent allait pleuvoir pour tout le monde.

Mais la chaîne Téléfoot créée par Mediapro pour la retransmission des matchs, n'a recueilli que 300 000

abonnements environ, alors que le distributeur comptait monter très vite à deux millions. Il est vrai que les 25 euros d'abonnement mensuel ont dû mettre hors jeu pas mal d'amoureux du ballon rond en ces temps de crise économique.

Mediapro refuse désormais de payer la deuxième tranche des droits télé, d'un montant de 172 millions d'euros, et demande à renégocier le contrat. La LFP n'écarte pas de remettre dans la partie les concurrents de Mediapro et en attendant, elle a annoncé avoir contracté un emprunt pour payer les clubs car une bonne partie d'entre eux, déjà privés des recettes de



billetterie et de celles des transferts de joueurs, pourraient ne plus pouvoir payer les salaires et seraient au bord de la faillite. Seul le PSG n'est pas dépendant des droits télé, qui représentent seulement 9 % de ses revenus.

Depuis des années main-

tenant, la retransmission des matchs de football, championnats nationaux ou compétitions européennes est l'enjeu de batailles financières qui font gonfler les sommes mises en jeu par les distributeurs. Mediapro, dit-on aujourd'hui, ne possédait même pas les sommes

qu'il avait garanties.

Cet imbroglio financier est bien à l'image de ce qu'est le football professionnel : une machine à fabriquer des profits, reposant en grande partie, comme le reste de l'économie, sur la spéculation.

Boris Savin

Toyota - Onnaing : la direction attaque des militants combatifs

La direction de Toyota - Onnaing, dans le Nord, convoque une ouvrière de l'équipe Peinture et un ouvrier de l'équipe Presses, tous deux militants et élus CGT, à des entretiens préalables en vue « d'une mesure pouvant aller jusqu'au licenciement », les 29 et 30 octobre.

Les motifs ne sont pas précisés, mais en réalité, ils importent peu. Il est clair que l'objectif de la direction de Toyota est de tenter de se débarrasser de militants combatifs, qui disent la vérité aux travailleurs et dénoncent les mauvais

coups des patrons et du gouvernement. La direction tente aussi d'instaurer la peur parmi les ouvriers. C'est d'ailleurs ce que beaucoup de travailleurs de l'usine ont dit spontanément, lorsqu'ils ont appris la nouvelle.

Dans tout le secteur automobile, comme dans le reste de l'économie d'ailleurs, les actionnaires profitent de la crise pour annoncer des plans de licenciements et des suppressions d'emplois en rafale. Chez Toyota - Onnaing, jusque récemment, les discours de la direction se voulaient rassurants, car l'usine produit un nouveau véhicule, la Yaris 4. Mais, vu la conjoncture économique, elle peut faire le calcul d'une baisse des ventes. Et Toyota, comme

tous les patrons, s'apprête à tout faire pour garantir ses profits, en s'attaquant aux salaires et aux emplois. Elle fait déjà planer la menace d'une mise en concurrence des travailleurs d'Onnaing avec ceux d'une autre usine du groupe, basée en République tchèque, qui produit le même véhicule.

Cette attaque contre des militants combatifs va dans le même sens : faire du chantage, essayer de mettre la pression sur les travailleurs, pour tenter

d'aggraver l'exploitation de tous : travailleurs en CDI, comme CDD et intérimaires, qui sont nombreux dans l'usine.

Derrière ces deux militants, ce sont tous les travailleurs qui sont visés. Refuser ces menaces de licenciements, c'est commencer à s'organiser pour refuser les attaques contre l'ensemble des travailleurs.

Un rassemblement est d'ores et déjà prévu jeudi 29 octobre, devant l'usine.

Correspondant LO